

MONTPELLIER

VOTRE VILLE

N° 8 - NOVEMBRE 78

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



NOTRE DOSSIER SPECIAL (en pages intérieures)

- Politique foncière - Espaces verts - Environnement

coordonné par R. DUGRAND et Y. LARBIOU

Préparation du budget
«à livre ouvert»

Répondez maintenant à notre questionnaire. Merci.

Votre mairie

LES SUBVENTIONS DE LA VILLE AUX ASSOCIATIONS

De nombreuses associations ont fait des demandes de subventions auprès de la Ville de Montpellier. Ces demandes doivent être adressées sous le couvert : « Monsieur le Maire de Montpellier » avant le 15 novembre pour le Budget Primitif 1979 et avant le 15 Avril pour le Budget supplémentaire.

Ces demandes sont réparties en quatre secteurs :

- Secteur Culturel
- Secteur Sportif
- Secteur Social
- Secteur Général

- Les demandes du secteur général sont examinées par le Bureau Municipal. Le public a pu en voir la liste publiée par la presse lors du vote du Budget Supplémentaire 1978.

- Les subventions du secteur social sont attribuées par le Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Montpellier. Vous en trouverez la liste ci-dessous.

- Les subventions du secteur sportif sont attribuées sur des propositions de la commission des sports après avis de l'Office Municipal des Sports en cours de création. Cette attribution est en cours pour 1978 et sera publiée dans le numéro de Décembre de « Montpellier votre Ville ».

- Enfin les subventions du secteur culturel sont attribuées par la commission culturelle après avis de la commission extra-municipale de la culture. Les autres sous-commissions pour les autres subventions culturelles sauf le théâtre seront réunies courant Novembre.

Cette liste sera publiée dans le numéro de décembre de « Montpellier votre Ville »

Nom des Associations	Adresse	Subvention 1978
Cie des Filles de Charité de St Vincent de Paul	1, rue de la Monnaie	1.600
Asile de St Vincent de Paul	15 Fg St Jaumes	3.000
Croix Rouge Française	3, Bd Henri IV	500
Entr'Aide Sociale de l'Hérault	9 rue Vieille Intendance	500
Le Foyer de la Jeune Fille	3 rue de la Vieille	4.000
Le Secours Catholique	28, rue Farges	1.000
La Ste St Vincent de Paul	10, rue Trésorier de la Bourse	3.000
L'armée du Salut	1 rue du commerce	600
Le Service Social de la Main d'Oeuvre Etrangère	6 Bd Pasteur	400
Les Oeuvres Charitables des Prisons	2 rue Puits du Palais	3.000
Aide aux Personnes sans abri	3 Place Chabanneau	1.600
Association St Henri	Place Abbé Crébassol	500
S.O.S. Amitié France	B.P. 60-40 Montpellier	1.000
Comité de Patronage de la Liberté Surveillée	16, rue de la République	1.000
Le Foyer de Travailleur Migrant	6 bis Bd Pasteur	600
Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale	22, ter av. Georges Clemenceau	500
Personnes âgées	une importante subvention est orévue	
université du 3e age	Place de la Canourgue	
Foyer Laure Moulin	1 rue Embouque d'Or	2.000
La Maison de Retraite Protestante	2.252 route de Mende	600
La vie Montante	Av. Major Flandre M. TEIL Rés. Mermoz	600
Union des Vieux de France	7 rue du Carré du Roi	500
Handicapés		
Valentin Haüy	5 bis Bd Louis Blanc	600
Amicale des Anciens Elèves Sourds et Muets	14 rue St Vincent de Paul	600
Assoc. Familiale Départementale pour l'Aide aux Infirmes Mentaux	26 Bd du Jeu de Paume	1.200
Assoc. des Paralysés de France	8 rue de Lantissargues	500
Le Cercle de l'Epée	2 rue Cauzit	600
Assoc. Nationale des Parents d'Enfants Aveugles	16 rue Terral	600
Groupe des Intellectuels Handicapés Physiques	1a Pergola Bt B. Esc. 4	600
Groupe des Intellectuels Aveugles et Amblyopes Del. Lang Roussillon	40 Plan de l'Olivier	400
Union des Aveugles de Montpellier	13 Bd Rabelais	600
Comité Régional de Coordination de la Fédération Nationale des Malades Infirmes et Paralysés	16, rue Roucher	600
Groupe pour l'insertion et la réadaptation des Handicapés de la Vue	16 rue Terral	1.000

Familiales		
Société Mutualiste des Employés Municipaux	Mairie de Montpellier	600
Assoc. Languedocienne pour l'Aide Matérielle et morale à la Population Gitane	37, rue Proudhon	400
Asso. pour la préparation à la vie active des gitans	15 rue Raffinerie	600
Assoc. Centre de Préparat. au Mariage	15 rue Ecole de Droit	400
Assoc. Populaire Familiale	27, rue de la Providence	1.000
A.E.P. Notre Dame des Chenes	29 bis Quai de Verdanson	1.200
Les Mères Médailles de France	1 rue Richelieu	400
Assoc. Départementale d'Aide et soins à domicile	27 rue de la Providence	700
Assoc. Héraultaise d'Aide et soins à domicile	20 rue du Palais	1.000
Notre Dame du Bon Secours	2.452 av. Père Soulas	850
Ligue des Familles de Montpellier	1 rue Richelieu	400
Assoc. Nationale des Veuves Civiles	1 rue Richelieu	400
Association de Soutien aux Travailleurs	3 avenue de Lodève	1.000
Militaires et Résistants		
Le Souvenir Français	42 avenue St Lazare	1.200
Assoc. Républicaine des Anciens combattants	Pavillon Populaire	400
Assoc. des Anciens Combattants et victimes de Guerre	2 rue Stanislas Digeon	400
Assoc. des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	Bd Victor Hugo	400
Union Nationale des Combattants	5 rue du Cannau	400
Ceux de Verdun	18 rue Flaugerques = 400	
Assoc. Amicale Départementale des Anciens Combattants et Victimes de guerre Rappatriés d'A.F.N. et d'Outre Mer	9 rue Maguelone	400
Fédération Nationale des Combattants Volontaires	4 rue du Dahomay	400
Les Fils des Tués	2 rue Stanislas Digeon	400
Assoc. des Déportés Internés Familles de Résistants et Patriotes	6 rue Daru	400
Assoc. Nationale Anciens de la Résistance	12 rue de la Monnaie	400
Antr'aide Veuves et Orphelins de Guerre	Caserne Grossetti	500
Union Résistants, Déportés, internés, familles des disparus	12 rue de la Monnaie	400
Assoc. Départementale des Déportés, internés, familles de disparus	3 rue Baumes	400
Ceux de Rawa Ruska U.N.D.R.R. Section de l'Hérault	12 rue de la monnaie	400
Santé-Population		
Comité de Patronage et Secours du Dispensaire Antituberculeux	1 rue Toiras	400
Comité Départemental de Défense contre l'Alcoolisme	27 rue Roucher	600
Ligue Française de Lutte contre le cancer Comité de l'Hérault	Pavillon Curie St Eloi	600
Assoc. des Amis des Jeunes Malades C.I.J.	Impasse Petite Corratierie	500
Assoc. des Amis de la Bibliothèque des Hopitaux de Montpellier	Clinique St Eloi	600
Amicale Héraultaise des Sociétés d'encouragement au Bien	77 plan de las Aires Mudasoin	400
Assoc. des Insuffisants Rénaux	Région Languedoc Roussillon CANET	600
Divers		
Les Eclaireurs Unionistes « la Gerbe »	15 chemin des Mandrous	500
Comité France Amérique Latine	6 et 92 rue Mathieu Laurens	2.000
Oeuvre du prêt gratuit	19 rue Lallemand	600
Montpellier Accueil	1 ter rue Charancy	400
Les Eclaireurs, Eclaireuses Israélites de France	53 Résidence de la Marquise	500
TOTAL		57.750

DISTRIBUTEUR SANITAIRE
CHAUFFAGE

ets giffone

• CENTRE VILLE : 22, Rue Durand
tél. 92.00.87
• ZONE INDUSTRIELLE (Parking) :
13 rue de Lantissargues-

34000 MONTPELLIER

S. A. Ed. TAXY

Caoutchouc Man...uré
Robinetterie-Caves et Eau
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. 75.25.85 - 75.49.66
Télex 480 348

55, avenue Louis Breguet
31000 TOULOUSE
Tél. 80.43.80

Clotures - Serrurerie
de bâtiment
Entreprise

Caizergues

s.a.r.l.
MONTBLANC 34290
T31 : 98-50-66
MAURIN
Tél : 92-96-43

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS
ET
ENTREPRISES ELECTRIQUES

Electricité-Canalisations-VRD
CENTRE DE TRAVAUX DE
MONTPELLIER

27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 79.62.00



MONTPELLIER
130, Avenue de Palavas



ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél : (67) 92.62.38

BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL

Directeur de la Publication
Michel GUEORGUEFF

Conception : O.F.R.E.S

Promotion :
Messieurs UZAN et ANDERSEN
Mairie de Montpellier

Reportage photographique :
Mairie de Montpellier

Coordination
Chantal KIMMERLIN

Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S

Le billet du maire



La Ville de Montpellier a été récemment organisatrice du 6 au 8 Octobre 1978, avec le Ministère de l'Industrie, l'Agence de Coopération Culturelle et technique et l'Association Echange Méditerranée, d'une exposition sur : « Energies Nouvelles, conception de produits... ». Cette manifestation comprenait une exposition sur la conception des produits dans le domaine des Energies Nouvelles.

Des industriels et des artisans spécialisés dans le domaine des Energies Nouvelles, soit pour les sources, soit pour les applications : énergie solaire, énergie éolienne, géothermie, pompes à chaleur, production de méthane, énergie des vagues, petites centrales électriques (hydraulique...) y ont été exposés. Etaient également présents les organismes de recherche et de développement

DEVELOPPER LES ENERGIES NOUVELLES

(Centre National de la Recherche Scientifique, Institut National de la Recherche Agronomique, Electricité de France, Commissariat à l'Energie Atomique, Universités également, d'Ingénieurs, ...) et les Organismes d'Etat, notamment l'Agence pour Valorisation de la Recherche (A.N.V.A.R.), le Bureau National d'Information Scientifique et Technique et l'Institut National de la Propriété Industrielle. Enfin, des collectivités locales, Villes, Départements, voire de petites communes comme telle commune pilote des Pyrénées Orientales ont présenté leur installation fonctionnant avec les Energies Nouvelles. Les milliers de Montpellierains qui se sont pressés à la salle Rencontres ces trois jours ont fait savoir par un abondant courrier leur souci de perpétuer une telle initiative. Il se trouve que la constitution à Grammont dans le cadre de la vaste opération d'ensemble décrite dans ce dossier, d'une zone écologi-

que avec la mare de Grammont, jouxtant le nouveau centre horticole et une zone de détente et de promenade, permet de trouver une solution au problème. La Ville de Montpellier va donc mettre à l'étude l'installation dans la zone de promenade, sur toute la durée de l'année, de tous les procédés les plus utilisés en matière d'Energie Nouvelle. Déjà, la Ville de Montpellier au Domaine de Lavalette a prêté des terrains aux Pompes GUINARD pour faire des expériences de pompes à chaleur à destination des pays tropicaux et méditerranéens. Grammont permettra, tout au long de l'année, une présentation de ces divers procédés :

- Energie Eolienne
- Différents types d'utilisation de l'Energie Solaire
- Géothermie
- Présentation des modes de réalisation d'eau chaude pour les logements individuels
- Divers types de présentation d'Energie douce.

IL va de soi que toutes les associations montpelliéraines qui voudront s'associer à ce projet pourront prendre contact avec la Mairie de Montpellier pour l'étude de ce projet en s'adressant à l'Agence d'Urbanisme à la Mairie.

Georges FRÈCHE
Maire de Montpellier
Conseiller Régional

A l'heure où nous écrivons cet article, nous recevons une invitation pour le 16 novembre 1978, à l'Hotel Sofitel de Montpellier, pour la réunion constitutive à Montpellier de la Société Française d'Energie Nucléaire, sous la présidence de François DELMAS, secrétaire d'Etat à l'Environnement. Etrange coïncidence, étrange symbole, étrange conception de la défense de l'environnement ! On peut se demander si c'est au secrétaire d'Etat François Delmas à faire la promotion de l'énergie nucléaire !



Inauguration de la Foire de la Vigne et du Vin. Emmanuel Maffre - Beaugé, président de la Chambre Régionale d'Agriculture, présente les vins de l'Hérault à Gilbert Senès, Président de la foire, et à ses invités.



Fête de Tradition de l'Ecole militaire de l'administration. De droite à gauche : L. de BEAUSSIER, Conseiller Municipal, Représentant Monsieur le Maire, le Général CADES, commandant la 54ème division militaire, Monsieur l'Intendant Général, Directeur Central de l'Intendance, Mr LUX, Directeur du cabinet du préfet de Région, et l'Intendant de 1ère classe BERTHET, directeur de l'école militaire d'administration.



Exposition sur la déportation dans le hall de la Mairie.



Brillant congrès national le 13 octobre de la Fédération des Combattants et Prisonniers de guerre, ainsi que des combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc.

A la tribune : M. le Maire et le Président National de la Fédération.

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES
ET DE CHAUFFAGE CENTRAL

Hubert-Louis Pons

24, avenue Saint-Maurice
34250 PALAVAS LES FLOTS
Tél : 68-00-47

R.C. Montpellier 67-A-587



safer

LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)

Tél : (67) 58-01-11 +

Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

languedoc études
bureau d'études techniques

INGENIERIE — BÂTIMENTS
— INFRASTRUCTURES
— V.R.D.
— INDUSTRIE

510, Avenue d'Occitanie - 34000 Montpellier
Tél : 63-29-38 — 63-43-75

ELECTRICITE
GENERALE
installations • fournitures

Jean
MELGAR

33, chemin de la Moutte
34170 Castelnau-le-Lez
Tél : (67) 72.55.60

SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE
D'EXPLOITATION THERMIQUE

VENTILATION • PISCINE
ENTRETIEN • CONDUITE • ETUDE
MODERNISATION D'INSTALLATION

ISOMETH
EXPLORATION CHAUFFAGE
CONTRATÉRIEMENT D'AIR
LA PLUS IMPORTANTE STRUCTURE REGIONALE

MONTPELLIER 34000
Maison de l'Agriculture
1, Place Chapital
Tél : (67) 58.65.00

odern'
einture
DECORATION

DECORATION
moquette papier peint
peinture vitrierie
6, rue de Bercy
34000 Montpellier
Tél : 58-28-75

JUMELAGE



VOYAGE « ETUDES et VACANCES » aux ETATS-UNIS

Entre LOUISVILLE et MONTPELLIER, jumelées depuis de nombreuses années, se sont établis des liens d'amitié et des échanges culturels.

Le Comité de Jumelage « Montpellier-Louisville » organise un séjour de 6 semaines (allant environ de la mi-juillet à la fin août) pour les étudiants de l'Université de notre Ville.

Ce programme s'adresse aux jeunes gens et aux jeunes filles suivant les cours de l'enseignement supérieur, ou des écoles spécialisées qui dispensent un enseignement à des étudiants déjà titulaires du baccalauréat.

Ces étudiants pourront être logés en Cité Universitaire pour un prix relativement modique (7 dollars par semaine, soit = 35 F. en 1978 et auront la possibilité de prendre leurs repas à la cafétéria du campus universitaire.

Ils seront mis en relation avec des familles américaines qui les recevront régulièrement, et amicalement.

Les frais de transport seront égaux au prix d'un déplacement en charter. (A titre indicatif, le voyage PARIS NEW-YORK / LOUISVILLE et retour s'élevait à 2 400 F en 1978.

Les étudiants sont assurés, d'autre part, à Louisville, d'un emploi rémunéré dans une entreprise publique ou privée. Le Directeur du Centre International de l'Université de Louisville, le Docteur BRODSCHI, se charge, en effet, de demander aux responsables des divers établissements importants ayant leur siège à Louisville, d'offrir un stage à un ou plusieurs étudiants montpelliérains qui touchent une rémunération équivalente environ à 1300 F. pour 4 semaines de présence.

La Ville de Montpellier, à titre de réciprocité, se préoccupe également de recevoir, durant l'été, des jeunes Louisvillois, divers établissements publics montpelliérains contribuent à cet accueil en proposant un ou plusieurs emplois dans leurs services. De tels échanges, en effet, entre notre jeunesse universitaire et celle de Louisville ne peuvent que rendre plus étroites les relations amicales que nous souhaitons nouer avec les habitants de notre Ville jumelle et notamment, faire bénéficier nos étudiants d'une expérience particulièrement instructive dans une Cité amie étrangère.

Les jeunes gens que ce voyage pourrait éventuellement intéresser sont priés de s'adresser, dans les délais les plus courts, à la Mairie, Service du Cabinet du Maire (5ème étage), la clôture des inscriptions ayant lieu le 1er Janvier 1978.

Jumelage de Kirschheim, quartier de Heidelberg, avec Rimbaud, les Aubes, le Pompiégnane, quartiers de Montpellier. Dans le cadre du jumelage de Heidelberg-Montpellier, voici maintenant les jumelages de quartiers de ces deux villes. 350 amis allemands de Kirschheim sont arrivés fin octobre à Montpellier par train spécial.

Photo gauche : ils visitent la ville sous la conduite des responsables de comités de quartier

Photo droite : lors de la cérémonie d'accueil à l'Hôtel de Ville pendant l'allocution de Mr. Belorgeot, adjoint. On reconnaît à gauche à droite Mr. Kuhner, conseiller de Heidelberg, Mr. Brenner, directeur de la maison de Heidelberg à Montpellier, et M. Perridier, sénateur.

PREPARER CARNAVAL 78

De nombreuses associations ont interrogé la Mairie sur « Carnaval 79 ». On se rappelle que, pour des raisons liées à la période électorale 78, le Carnaval n'avait pu avoir lieu. Le Conseil Municipal, conformément aux dispositions prises à cette date, entend favoriser au maximum la renaissance de : « Carnaval à Montpellier, l'an que ven ».

Le Comité des fêtes de Montpellier assurera la coordination avec

toutes les associations qui désirent contribuer à ce succès. Il est nécessaire, pour entrer en contact avec la Mairie, d'écrire dès aujourd'hui sous le libellé : « Monsieur le Président du Comité des Fêtes ». Une réunion des associations intéressées pourra ensuite avoir lieu pour préparer un budget à soumettre au Conseil Municipal pour le budget primitif 1979.

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSULTATION... PARTICIPATION...

CONSULTATION POUR L'ELABORATION DU BUDGET 1979 DE LA VILLE

L'équipe municipale, élue en Mars 1977, s'était engagée à préparer le budget à livre ouvert. Elle n'ignorait pas, en faisant cette promesse, les difficultés pratiques d'un tel engagement. Elle n'entend pas, non plus, se déssaisir des responsabilités normales qui incombent aux élus en matière de choix définitifs.

Il apparaît, cependant, que vous pouvez largement contribuer à arrêter les choix et à délimiter les secteurs d'investissement dans le temps, ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur le montant des impôts locaux.

Notre équipe ne saurait non plus oublier le caractère extrêmement regrettable de la politique de l'Etat depuis 20 ans vis à vis des communes. Cette politique tend à transférer sans cesse de nouvelles charges aux communes sans qu'aucune compensation en matière de recette soit donnée. Ainsi les communes françaises sont contraintes à augmenter la pression fiscale.

Le Conseil Municipal de Montpellier s'associe au sentiment de l'immense majorité des maires de France qui exigent une redistribution complète de la fiscalité française, donner aux communes les moyens

des charges qu'elles doivent assumer. De la part du Gouvernement, depuis le rapport Mondon, cette promesse est devenue un « serpent de mer » qui ressort régulièrement avant chaque élection, mais jusqu'à maintenant aucune promesse n'a été tenue. C'est donc dans un cadre qui assujettit étroitement les communes que nous devons préparer le budget 1979.

Nous vous proposons de vous consulter en deux étapes : Dans ce numéro, le questionnaire portera sur vos choix principaux entre les différents secteurs d'intervention de la municipalité. Au sein de chacun de ces secteurs, des questions vous seront posées sur les priorités. Vos réponses à cette première partie de l'enquête seront dépouillées en Décembre et nous aideront à fixer l'avant-projet de budget primitif 1979 de la

Ville. Nous étudierons les conséquences financières de ces choix avec diverses possibilités.

La deuxième partie de l'enquête vous sera présentée dans le numéro de Janvier de « Montpellier Votre Ville ». Elle vous donnera

d'abord, à titre indicatif, le coût des grands investissements que vous souhaitez, ensuite elle proposera divers types de budgets plus ou moins ambitieux avec les conséquences fiscales et vous demandant votre avis aux termes de cette

enquête. Courant Février, le Conseil Municipal votera le budget définitif en assumant pleinement ses responsabilités.

Georges FRECHE,
maire de Montpellier
Le Conseil Municipal

LA NICHE
liste de mariage
CADEAUX ET ARTS DE LA TABLE
8, rue de l'Arquillerie - Montpellier
Tél. 72.40.77

SOGELEC
SOCIETE GENERALE
D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93

LES CHAUMIERES
VILLAS PERSONALISEES
ESOLEILLES
Votre Maison construite
en traditionnel.

La différence est dans
nos Conceptions
et
nos Prestations.
Pas dans les Prix ... !

SIEGE SOCIAL
15, Rue de L'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél : 79.76.19 - 79.76.59

AGENCE
18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél : 62.40.76

Je désire prendre un rendez-vous
avec un de vos agents.

NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TÉL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

QUESTIONNAIRE REPONSE

(Ce questionnaire est à retourner à « M. le Maire, Service des Relations avec la Population, Hôtel de Ville, le Polygone - 34000 MONTPELLIER) Vous pouvez aussi le déposer aux hôtesses de la Mairie, dans les Mairies annexes ou à l'annexe itinérante de la Mairie, le bus « Lou Cla-pas ».

QUESTION 1.

Les Priorités par secteur :

Voici les grands secteurs de l'action municipale où se font les principaux investissements. Voulez-vous en retenir 3 par ordre de priorité.

- 1 - Secteur Social (Aide aux plus démunis, personnes âgées, handicapés)
- 2 - Secteur Culturel (Musées, Théâtre, Lyrique, Bibliothèque, aide à la création)
- 3 - Secteur Education (Ecoles, Restaurants, accueil pendant les jours de classe)
- 4 - Secteur Sportif (Investissements terrains, aides aux clubs, Ecole municipale des Sports, transport vers les terrains de sport)
- 5 - Secteur Santé (Hygiène, Aide aux initiatives pour les Centres de Santé, Crèches, Halte garderies)
- 6 - Secteur Urbanisme (Rues Piétonnières, Rénovation Centre Ville, création de centres de quartiers, Maisons pour tous, politique foncière, Plan de circulation, Etudes d'Urbanisme)
- 7 - Secteur Environnement et Cadre de Vie (Enfance, espaces verts, lutte contre la pollution : Cereirede, Aménagement Lez et Mosson, Régie des Pompes funèbres)
- 8 - Secteur Circulation, Nettoyement (Transports en commun, nettoyage)
- 9 - Secteur Fêtes dans la ville et Vie et Quartiers (Festivités, lieu de fêtes populaires, jumela-

- ges, animation des quartiers, carnaval, St Jean, Aide à la vie associative)
 - 10 - Secteur Voirie, Eaux, assainissement (Entretien des chaussées, Rode, éclairage, assainissement, eaux, trottoirs)
 - 11 - Participation au développement économique (Extension de la ZOLAD, création de zones artisanales, nouvelles zones industrielles)
- Mes trois priorités :
- 1) Secteur N°
 - 2) Secteur n°
 - 3) Secteur n°

Merci d'indiquer les secteurs de vos trois priorités par leur numéro et non en toutes lettres

Question II

Au sein du SECTEUR SOCIAL qui avait reçu le numéro 1, voulez-vous désigner vos deux priorités :

- 1 - Aide aux personnes âgées (Installation du téléphone, rénovation du logement, clubs du 3ème âge, résidences foyers)
- 2 - Aide aux chômeurs
- 3 - Aide aux Handicapés (Transports, accessibilités aux bâtiments publics)
- 4 - Gratuité des transports en commun, réduction ou gratuité Théâtre, Musées, etc...
- 5 - Animation de la vie du 3ème âge ; universités, fêtes dans les clubs, voyages...

Mes deux priorités :
1) Priorité n°
2) Priorité n°

Question III

Au sein du SECTEUR CULTUREL qui avait reçu le numéro 2, voulez-vous désigner vos deux priorités :

- 1 - Renaissance de l'Opéra de Montpellier (Lyrique, théâtre, concerts)
- 2 - Création d'un espace culturel dans les sous-sols du théâtre
- 3 - Animation théâtrale des quartiers
- 4 - Aide aux associations culturelles
- 5 - Développement de l'enseignement musical et instrumentalisation du 1er cycle dans les quartiers.
- 6 - Création d'annexes de la bibliothèque dans les Maisons pour tous
- 7 - Mise en place de la réforme à l'Ecole des Bexux Arts

Mes deux priorités
1) Priorité n°
2) Priorité n°

Question IV

Au sein du SECTEUR EDUCATION qui avait reçu le numéro 3, voulez-vous désigner vos deux priorités :

- 1 - Reconstruction des écoles en mauvais état
- 2 - Sécurité des enfants (Bâtiments, sortie des écoles)
- 3 - Restaurants scolaires
- 4 - Décoration et animation des écoles
- 5 - Centres d'accueil du matin et du soir pour les enfants dont les parents travaillent.
- 6 - Action en faveur du développement de l'enseignement technique.

Mes deux priorités :
1) Priorité n°
2) Priorité n°

NOTA : Le Conseil Municipal vient d'adopter le principe de la construction d'une cuisine centrale scolaire pour 12.000 repas par jour.

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON



Avenue de la Pompiégnane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

Siège Social :
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél : 29-52-00



Société de gestion
d'études et de travaux
publics

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT DE MONTPELLIER

Un organisme d'intérêt général au service du public, des responsables locaux et des professionnels

Après deux ans et demi de fonctionnement et près de dix mille visiteurs reçus, le Centre d'Information sur l'Habitat, Passage Lonjon à Montpellier, ne semble pas encore suffisamment connu des populations, ni même de certains responsables élus ou professionnels. Il est donc indispensable de rappeler l'originalité de sa structure de gestion et les missions qu'il assume, au service du public, des responsables locaux de l'urbanisme et de l'habitat, et des professionnels.

L'Union des Associations Familiales.
Cette structure garantit la neutralité et l'objectivité du Centre dans ses interventions, qu'elles soient au bénéfice des usagers, des professionnels ou des pouvoirs publics.

LES MISSIONS DU CENTRE

Les missions au service du public

Le Centre a pour mission principale d'aider les usagers à résoudre les problèmes qui se posent à eux dans le domaine du logement ; les conseils peuvent être d'ordre réglementaire, financier ou juridique ; les informations peuvent concerner l'offre de logements existants, en location ou en accession.

Ce Conseil et cette recherche sont effectués gratuitement par des agents spécialisés dans le cadre d'entretiens personnalisés.

Ainsi, les conseillers peuvent aider le visiteur entre autres à :

- se familiariser avec la réglementation de la construction et les formalités administratives (certificat d'urbanisme, permis de construire) ;

- rechercher des financements les mieux adaptés à sa situation, pour l'acquisition d'un appartement, d'un terrain ou d'une villa individuelle, ou pour l'amélioration de son logement s'il est ancien ;
- à mieux connaître les obligations des professionnels et les garanties prescrites par la loi,

L'ORIGINALITÉ DE SA STRUCTURE DE GESTION

Le Centre d'Information sur l'Habitat de Montpellier, est le premier d'une série de trois centres (BEZIERS et SETE) dont la mise en place constitue l'objectif d'une association régie par la loi de 1901 : l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement dans le Département de l'Hérault. (A.D.I.L.-HERAULT).

L'originalité de cette association tient à son système de co-gestion par les associations d'usagers, les pouvoirs publics et les offreurs (publics et privés) ; chacun des trois collèges possédant le même nombre de représentants au conseil d'administration.

Le poids des associations d'usagers est suffisamment important pour avoir permis de porter à la Présidence le représentant de

(cette connaissance est indispensable avant tout engagement avec un entrepreneur, un promoteur, une société de construction de maison individuelle, etc ...) mais aussi ses propres obligations à l'égard des professionnels ;

- à mieux connaître les diverses professions associées à la construction (architectes, notaires, agences immobilières, administrateurs de biens, etc ...) ainsi que les dépenses occasionnées par leur intervention ;
- à rechercher la solution des problèmes qui peuvent se poser entre locataires et propriétaires ;
- à trouver un logement en location ou en accession ou un terrain en lotissement par interrogation des fichiers du Centre, qui sont alimentés et mis à jour par les professionnels. (Le Centre peut actuellement présenter aux visiteurs une offre comprenant plus de 3000 logements neufs en accession, 450 logements anciens et 600 terrains en lotissements).

Largement subventionné par l'Etat et la Municipalité de Montpellier, avec l'espoir de voir s'associer bientôt le Conseil Général et les communes périphériques, le Centre d'Information sur l'Habitat a ouvert la voie de la clarification dans un domaine rendu plus complexe encore par les réformes récentes

Les missions au service des responsables administratifs ou élus et au service des professionnels

A l'écoute permanente de la demande qui s'exprime en matière de logement et à travers des fiches d'entretien qu'élaborent les conseillers, le Centre est en mesure de cerner sous forme statistique les caractéristiques des demandeurs de logement et la

structure des logements demandés.

Il publie annuellement ces informations et permet ainsi aux responsables de mieux connaître les caractéristiques de la demande solvable (localisation, structure et coût des logements souhaités) (cf. profil de clientèle 1976-fréquentation 1977). Il étudie, au travers de ses fichiers, mis à jour trimestriellement, l'évolution de la commercialisation des programmes et lotissements mis sur le marché (cf. étude de commercialisation 1977 et évolution des lotissements 1976-1978) et met à la disposition de tous les professionnels, des informations quasi exhaustives sur le marché de l'année écoulée. Enfin et surtout, en livrant à tous, public et professionnels, dans un seul lieu, l'information complète sur le logement local, le Centre est un outil favorisant la transparence du marché au bénéfice de l'intérêt général.



route de Lodève
34990 juvignac
Tél : 75.29.29
Télex : 480389

TERRASSEMENTS CANALISATIONS VOIRIE

PLAZOL ET JAMME Parcs et Jardins

Motobineuses STAFOR
Motoculteurs MITSUBISHI
Tondeuses à gazon WOLF
Tronçonneuses STIHL
OLEOMAC
Microtracteurs Tondeuses MASSEY-FERGUSON
11, rue Maguelone, Montpellier
tél : 58-38-50
Service après-vente assuré dans nos ateliers

Cadre de vie

ACTUALISATION DU PLAN DE CIRCULATION DE LA VILLE

La situation critique de la circulation à Montpellier est connue de la population. Chaque jour celle-ci en ressent les conséquences. Notre Municipalité d'Union de la Gauche aurait-elle pu agir plus rapidement ?

C'est la question que nombre de concitoyens se posent. Le plan de circulation dont nous avons hérité ne permettrait absolument pas de résoudre les problèmes de circulation qui se posaient à Montpellier. Aussi notre premier souci a été de voir comment nous pourrions réactualiser ce plan.

La politique suivie par l'ancienne municipalité consistait à amener un maximum d'automobilistes au centre ville. Ceux-ci devaient garer leurs voitures dans des parkings privés, ce qui entraînait une certaine ségrégation dans l'utilisation des équipements du centre ville. Outre les embouteillages énormes cette politique entraînait des nuisances et des coûts élevés. Nous voulons mener une politique absolument différente qui est basée sur le développement des transports en commun.

Dans le cadre de cette politique nous avons décidé la reprise en mains par la ville de la société des transports urbains.

Nous allons tout d'abord créer une série de couloirs qui seront réservés aux transports en commun. Nous allons aussi développer une série de zones piétonnières au centre ville et dans les quartiers au début de l'année 79. Nous allons équiper la Paillade de « cours urbaines » c'est à dire avec plantations, aménagements, jeux que pourront utiliser les enfants.

La politique des parkings de dissuasion ayant pour but d'éviter l'engorgement du centre ville sera mise en place. Le premier équipement de ce genre verra le jour en 79 et 80 au Carré du Roi.

Les deux roues ne seront pas oubliés puisqu'une étude est déjà lancée qui permettra la mise en place d'équipements correspondant à ses besoins. Un premier exemple a eu lieu avec les parkings 2 roues que nous avons mis en place. Toutes ces études ont démarré déjà depuis le 12 Décembre 1977, le travail mené depuis lors commence à porter ses fruits...

Ce plan de circulation dont les effets s'étaleront durant 4 ans va s'élever à 3 milliards d'A.F. C'est pour nous semble-t-il une priorité.

Le gouvernement s'est engagé à subventionner à 50 % ces équipements ce qui ramènerait la part de la Municipalité à 1,5 Milliard, c'est à dire 350 Millions d'A.F par an pendant 4 ans.

Cette nouvelle politique que nous voulons mettre en place comme le contrat municipal le proclame dépend bien sûr de la population de notre ville. Des réunions de concertation ont déjà eu lieu, elles se multiplieront pour la mise en place de ce nouveau plan de la circulation.

Luc DOUMENC
Conseiller Municipal



ROCADE OUEST - SUD

La Ville va poursuivre dans les prochains mois la construction de la Rociade Ouest-Sud Voie Rapide qui doit relier la Route de Toulouse (carrefour Croix d'Argent) à l'autoroute A9 (Rond point Les Moulins). Deux sections vont être entreprises dans l'immédiat :

- première tranche : Section Croix d'Argent rue de la Castelle - Route de Maurin dont les travaux sont d'ores et déjà commencés - longueur 13 Km.
- deuxième tranche : Section Route de Maurin - Avenue du Marché Gare dont les travaux commenceront d'ici la fin de l'année - longueur 13 Km.

En phase définitive, cette nouvelle voie doit avoir une largeur de 20 mètres permettant quatre couloirs de circulation et un terre-plein central. En première phase, la largeur sera de 11 mètres soit 7,00 m de chaussée (deux voies de circulation) et deux accotements latéraux de 2,00 mètres.

Le projet comprend deux franchissements de voie ferrée :

- Ligne Montpellier - Paulhan, qui s'effectuera par un passage à niveau automatique. Ce choix est justifié par le très faible trafic de cette voie ferrée.
- Ligne Montpellier - Sète, à titre provisoire la traversée de cet axe ferroviaire très important s'effectuera par le passage inférieur existant de la Route de Maurin.

Dans un prochain avenir, cette solution d'attente sera remplacée par un passage supérieur à édifier sur les voies ferrées.

Cette nouvelle route permettra un contournement du centre de Montpellier et un accès rapide à l'autoroute A9. De plus, elle constituera une déviation poids lourds en direction de la zone industrielle des Prés d'Arènes. Elle soulagera d'autant la circulation dans les quartiers du centre ville.



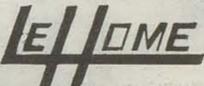
Maisons Balency
Votre meilleur choix dans la vie

Entreprise Gaston OLIVE
Concessionnaire exclusif pour L'Hérault

Bureau de vente et exposition de modèles
227, rue des Escarceliers 34000 MONTPELLIER Tél : 75.41.40

Pour recevoir une documentation gratuite, retourner ce coupon à
Entreprise Gaston OLIVE - MONTPELLIER

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Tél.....
Possède un terrain..... oui non
Lieu de construction envisagé.....



LE HOME Service immobilier
Locations-Achats-Ventes
MM.
R. BUTEAU-P.PERRET
45, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.31.75



le n°1 du sport
15 bd Sarraïl MONTPELLIER
(Parking de la Comédie)

A compter du 1er Septembre 1978,
NOUVEAU PLAFOND du Livret «A»
41.000 francs
à 6,50% exonéré d'impôt
Dans toutes les agences de la
CAISSE D'EPARGNE & DE PREVOYANCE
«Là où est l'Ecureuil»



RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY
Travaux Publics - Routes
Carrières - Terrassements
Tél : 76-90-55



TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD
1, avenue Lepic, 34 Montpellier
Tél : (67) 42-45-99
éd. Rogier ing ETP

DIRECTION REGIONALE DU SUD EST
Quartier Realpanier - 84140 Montfavet
Tél : (90) 32.90.24 - Télex 431007
Agence de BEZIERS
7, Rue Paul Héroult
Tél. (67) 76.22.09
CITRA - FRANCE
- ADDUCTION et ASSAINISSEMENT - VRD
- GENIE CIVIL (Ouvrages d'art, Constructions industrielles)
- BATIMENT

Question V

Au sein du SECTEUR SPORTIF qui avait reçu le numéro 4, voulez-vous désigner vos deux priorités :

- 1 - Equipement de terrains de sports de quartiers
- 2 - Ecole municipale des sports de Grammont
- 3 - Aide aux clubs sportifs de la ville
- 4 - Mise en place d'un système de transport des enfants vers les terrains sportifs
- 5 - Aide au club Montpellier La Paillade
- 6 - Finition du stade Richter.
- 7 - Développement de l'action du 3è âge aux sports.

Mes deux priorités :

- 1) Priorité n°
- 2) Priorité n°

Question VI

Au sein du SECTEUR SANTE qui avait reçu le numéro 5, voulez-vous nous indiquer vos deux priorités

- 1 - Développement de la protection maternelle infantile
- 2 - Développement des crèches
- 3 - Développement des halte-garderies
- 4 - Aide aux initiatives en vue de la création de centres de santé
- 5 - Développement du planning familial

Mes deux priorités :

- 1) Priorité n°
- 2) Priorité n°

Question VII :

Au sein du SECTEUR URBANISME qui avait reçu le numéro 6, voulez-vous nous indiquer vos deux priorités :

- 1 - Extension des quartiers piétons
- 2 - Rénovation du centre ville pour maintenir la population actuelle
- 3 - Création de centres de quartiers : La Paillade, Tastavin, les Aubes, La pompi-gnane, St Martin, Celleneuve, etc...

4 - Achats et réservations foncières pour la construction des investissements publics

5 - Plan de circulation de Montpellier, Plan de jalonnement, régulation des feux

Mes deux priorités :

- 1) Priorité n°
- 2) Priorité n°

NOTA : Dans ce secteur sont actuellement mises en place les Maisons pour Tous de La Paillade, St Martin-les Aiguevelles, Ecole Pagès-Plan Cabannes, Tastevin-Lemasson, Chamberte-Paul Valéry.

Question VIII :

Au sein du SECTEUR ENVIRONNEMENT et CADRE DE VIE qui avait reçu le numéro 7, voulez-vous nous indiquer vos deux priorités :

- 1 - Action pour le développement des Transports en Commun
- 2 - Tarif spécial pour les scolaires sur les Transports en Commun
- 3 - Propreté du Centre Ville
- 4 - Ramassage par containers et propreté dans les quartiers périphériques
- 5 - Construction d'une usine d'incinération aux termes de la décharge de Maurin

Mes deux priorités :

- 1) Priorité n°
- 2) Priorité n°

Question IX

Au sein du SECTEUR FETES dans la VILLE et ANIMATION des QUARTIERS qui avait reçu le numéro 9, voulez-vous nous indiquer vos deux priorités :

- 1 - Création du carnaval à Montpellier
- 2 - Feux de la St Jean
- 3 - Création d'un festival d'été
- 4 - Aide à la vie associative des quartiers
- 5 - Extension et développement des fêtes de quartiers
- 6 - Création d'un lieu de fêtes populaires (pour les festivals, pop, folk) pour les fêtes de journaux, de clubs, de parties, d'associations, pour concerts, danses, fêtes champêtres, au bord du Lez : Parc de la Lironde.

Vos deux Priorités :

- 1) Priorité n°
- 2) Priorité n°

Question X :

Au sein du SECTEUR PARTICIPATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, qui avait reçu le numéro 11, voulez-vous nous indiquer vos deux priorités :

- 1 - Création d'une nouvelle zone industrielle
- 2 - Extension de la ZOLAD
- 3 - Création d'une zone artisanale
- 4 - Aide aux artisans
- 5 - Aide au développement de l'aéroport Montpellier-Fréjorgues
- 6 - Création d'usines-relais gérées par la municipalité pour faciliter la venue d'entreprises pendant une période transitoire durant laquelle celles-ci construisent leur installation définitive.

Mes deux Priorités :

- 1) Priorité n°
- 2) Priorité n°

Question XI :

Le texte des questions qui précèdent n'est pas limitatif. Nous n'avons pas pu interroger sur des projets à l'étude. Il est cependant important que vous puissiez nous indiquer, en plus de cette liste, ce qui vous paraît revêtir un critère d'urgence. Merci de nous l'indiquer brièvement sous forme de deux suggestions prioritaires :

- 1ère suggestion :
- 2ème suggestion :

Merci de nous renvoyer nombreuses et nombreuses ce questionnaire à l'adresse suivante : M. Le Maire de MONTPELLIER : Service des Relations avec la Population, Mairie de Montpellier, le Polygone - 34064 MONTPELLIER Cédex. Ce texte peut également être remis aux hôtesses à l'entrée de la Mairie, à l'annexe de la Mairie à la Paillade, ou à l'annexe itinérante de la Mairie, le bus «Lou Clapas».



clémanson

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE ET DE FORCE

Agence du sud-est - Route de Nîmes Z.I. de Montpellier - 34920 LE CREZ Tél : (67) 70.28.21 - Télex : 480423

GALLIEN ROUSSIE S.A.

Chauffage Central Sanitaire Appareils Ménagers Climatisation

12, Bd Jeu de Paume MONTPELLIER - Tél. 92.71.33

FRANÇOIS LEGAZ

PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE CENTRAL VENTILATION MECANIQUE

41, RUE CHAPTAL 34000 MONTPELLIER TEL. 92.10.41



entreprise JOULIE ET PILS

TRAVAUX PUBLICS EXPLOITATION CARRIÈRE REVÊTEMENT DE ROUTES TERRASSEMENTS DEMOLITION 13, GRAND'RUE BP No4 34660 CURNONTERRAL Tél : 57.01.13 - 57.00.87 Télex : JOULIE 480.346 F

CARRIÈRES DE LA MADELEINE S.A.

CHANTIER R.N. 108 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tél. BUREAU 92.39.27 CHANTIER 48.07.23 ADRESSE POSTALE : BOITE POSTALE 1244 34011 MONTPELLIER CEDEX

PLAC-SUD

marquage et signalisation

avenue calmette 34 Fabrègues Tél : 55-11-66

miroiterie COULON RAYNAL

45av.g.Clémeaceu Montpellier tel.92.62.59

Cadre de vie

LES TRANSPORTS URBAINS :

un entretien avec Y. VELAY - Adjoint

Le 1er Janvier 1979, une nouvelle société va voir le jour à Montpellier. IL s'agit de la société d'économie mixte des transports urbains de Montpellier. A ce sujet nous avons interviewé Yvan VELAY

détiendrait 65 % des actions, la société centrale d'équipement du territoire, la Caisse d'Épargne, la chambre de Commerce et d'Industrie. Il s'agirait là des membres dirigeants.

feurs pour janvier 1979 L'équipe d'encadrement sera complétée pour l'atelier et un Directeur de la nouvelle société sera mis en place.

Le 3 Novembre une réunion a eu lieu au niveau de notre ville sur le problème des transports urbains avec un grand nombre de représentants d'associations. Des notes d'information seront envoyées aux syndicats, aux directeurs d'écoles, ainsi qu'à d'autres personnes ou associations.



Adjoint au Maire, Vice-Président de la Commission Transports, Circulation, Nettoyement. Cet entretien permettra à la population de notre Ville de connaître l'ampleur du travail effectué à ce jour et quel avenir se prépare pour les transports urbains à Montpellier.

Seraient consultés aussi, la Chambre des métiers, le Crédit Agricole, le Crédit Lyonnais. La nouveauté qui nous a paru essentielle consiste à faire participer aux décisions le personnel et les usagers. Ce sera chose faite puisque chacun aura un représentant au sein du Conseil d'administration.

Q : Un mois et demi avant la mise en place de la nouvelle société, où en est la situation des transports urbains à Montpellier ?

Mais déjà la Mairie s'occupe des investissements, du fonctionnement, ainsi que du personnel de l'actuelle société. Le problème du rachat du matériel est en train d'être réglé ; 6 bus ont été achetés en Janvier 78 et il est prévu 15 bus simples, et 2 articulés supplémentaires pour l'extension et le renouvellement du matériel en 79.

YV - Le dossier de la nouvelle société a été transmis au Ministère des transports. Si l'accord est donné, la constitution de la société et la mise en place du conseil d'administration pourraient se faire pour le 1er janvier 1979. Le Conseil d'administration comprendrait la Mairie qui

Q : Ces nouvelles mesures ont été discutées au sein de conseil Municipal. La concertation s'est elle arrêtée là ?

YV : Evidemment non ! Dès le mois de Février 78 nous avons prévenu le Comité d'Entreprise et les syndicats de la C.T.M. de notre nouvelle politique. Depuis, les décisions prises par notre commission l'ont été en concertation avec les travailleurs. Je citerai comme exemple l'achat en début d'année de 6 bus dont les modalités ont été, je peux le dire décidées par le personnel.

Q : Une nouvelle société, pour quoi faire ? Est-ce un changement de forme ou une autre politique des transports ?

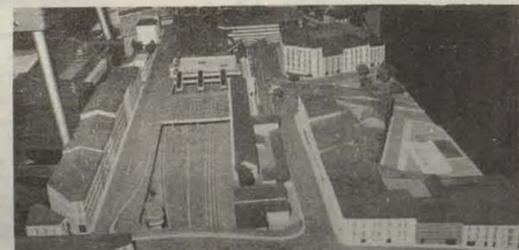
D'autre part, une assemblée générale du personnel a eu lieu le 2 Novembre avec l'ensemble de notre commission. Il faudrait à ce propos remercier les travailleurs de la C.T.M. qui jouent un rôle important dans l'amélioration des transports urbains à Montpellier malgré les difficultés certaines qu'ils rencontrent. La concertation continuera avec le personnel puisque celui-ci participera à la nouvelle société et sera largement consulté. Avec les usagers, la concertation a été bien sûr engagée, puisque des rencontres avec les syndicats, les associations et les comités de quartiers ont eu lieu et continueront.

YV : Notre volonté est comme la population le souhaite un changement dans les transports urbains pour en améliorer la qualité. Nous avons étudié la meilleure forme de gestion et dans le cadre politique actuel qui est celui de la société capitaliste, la meilleure forme qui nous est apparue est celle de la société d'économie mixte. Elle nous permet la meilleure maîtrise financière et politique des transports dans l'intérêt des habitants et des travailleurs de l'entreprise. Les élus auront la majorité dans le Conseil d'administration et pourront mettre en pratique une politique sociale des transports urbains. Il est prévu une nouvelle tarification dont certaines modalités sont déjà clairement définies. Je vous rappelle que les chômeurs et les personnes âgées bénéficient déjà d'un tarif dégressif.

HALL DE LA MAIRIE : EXPOSITION TRANSPORTS

A Montpellier, on se déplace beaucoup et de plus en plus mal ... Pour améliorer la circulation, la Ville de Montpellier a lancé une série d'études qui esquisse des solutions possibles : Plan de circulation, plan de restructuration du réseau autobus ... Avant de les mettre en œuvre, nous tenons à les présenter à tous afin qu'une large concertation définisse la solution la plus satisfaisante. Venez nombreux ... Venez donner votre avis ... vos idées du 20 Novembre au 20 Décembre à la Mairie.

Les Gares de la Ville



maquette de la nouvelle gare S.N.C.F. DE Montpellier prise du pont de Lattes Les travaux commenceront au printemps 79. La nouvelle gare sera une dalle au dessus des voies, permettant une meilleure circulation à sens unique.



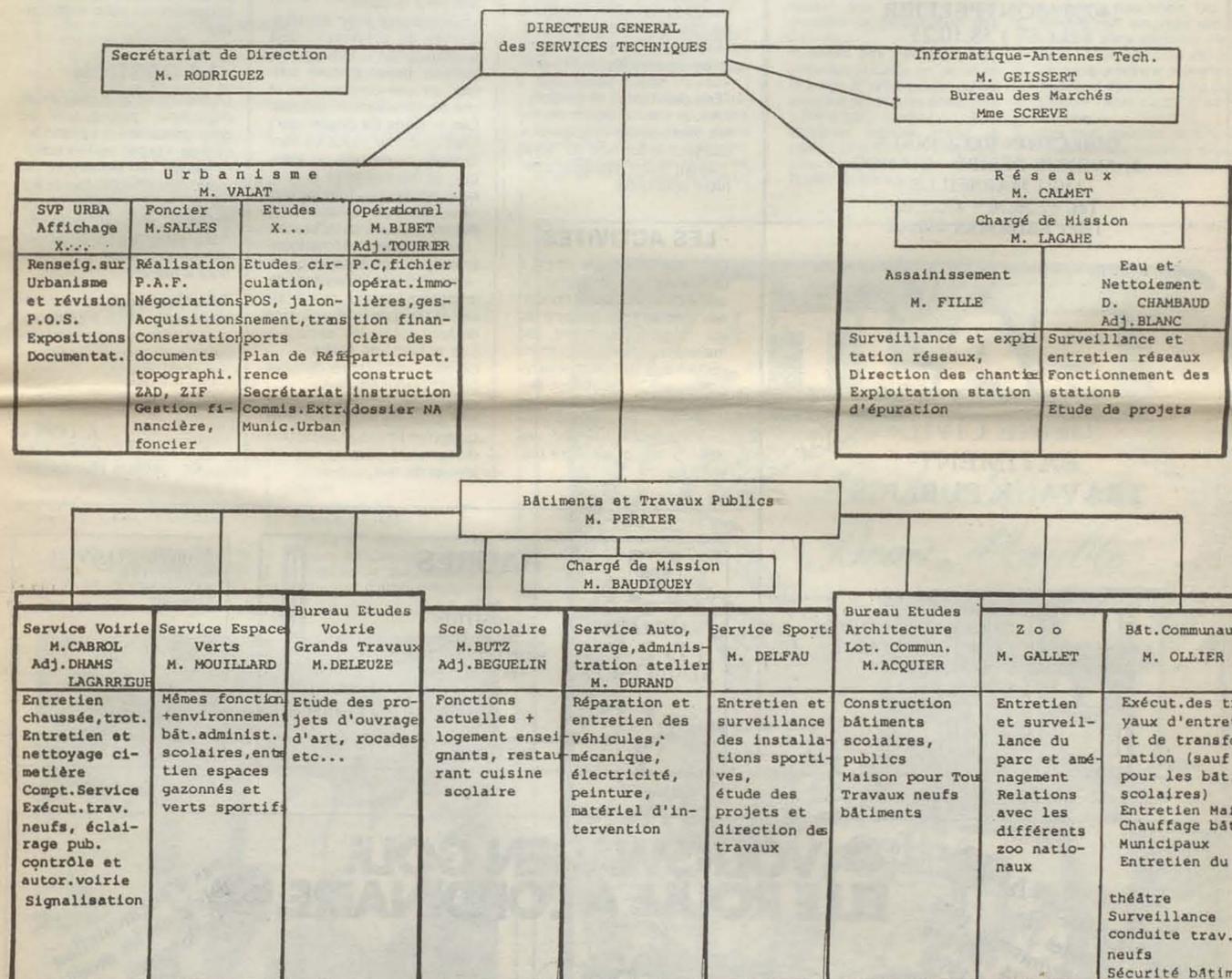
La gare routière : inauguration par Georges Freche, maire de Montpellier, de la nouvelle gare routière. Le projet initial a du être remanié pour porter de 15 à 23 la capacité de stockage des cars. Cette gare est dans l'enfilade de la future gare S.N.C.F.

DES SERVICES TECHNIQUES RENOVES

A l'ancienne organisation des Services Techniques, éclatée en un grand nombre, s'est substituée, il y a un mois, une organisation nouvelle qui autour du Directeur Général, se charpente en trois grands services : celui de l'urbanisme ; celui du bâtiment et des travaux publics, et celui des réseaux. C'est sans doute avec le service de l'urbanisme, que la plupart des Montpelliérains auront le plus souvent à faire. Il regroupe en effet, toute l'information du public en matière d'urbanisme et de permis de construire, qu'il s'agisse d'obtenir une information générale sur la politique urbaine, ou d'obtenir des renseignements sur un dossier de permis de construire. C'est désormais à cette direction de l'urbanisme que vous vous adresserez. Rappelons qu'elle est désormais entièrement regroupée

dans les locaux de l'ancien lycée, l'accès se faisant par l'esplanade ou bien 2 rue Girard. La direction du bâtiment et des travaux publics regroupe à côté des deux bureaux d'études, qui conçoivent les projets, l'un en travaux routiers, l'autre en bâtiments, l'essentiel des services, qui réalisent concrètement tout ce qui constitue votre cadre de vie : les espaces verts, les terrains de sport, les écoles, les aménagements routiers, etc... La troisième direction, celle des réseaux, a une tâche qui, pour être moins directement perceptible, n'en est pas moins capitale : l'eau potable, le nettoyage, l'assainissement. Voilà des services auxquels nous sommes habitués, mais qui supposent un travail et une vigilance constante assurés par cette direction.

NOUVEL ORGANIGRAMME DES SERVICES TECHNIQUES



FABRICATION DE VITRAGE ROLANT
FOURNETURE DE POSE VERRES ET GLAZES
INSTALLATION DE BALCONS

MIROITERIE LOUBET & BARDY
Société d'Exploitation des Etablissements
11 & 15, rue Docteur Lachapelle - MONTPELLIER (Colonne)

CITROËN

La plus belle gamme de la 2 CV à la CX 2500 Diesel avec les NOUVELLES VISA 4 et 5 CV

S.A. GARAGE ARRIBAT
14, Rue Vaneau
MONTPELLIER - Tél : 58.43.84

BATIMENT
S^{té} ALBAGNAC S.A.R.L.

Route du Perthus
34700 - LODEVE
B.P. 31 - Tél. 44.15.15



CENTRE DE MONTPELLIER
Avenue du Mas d'Argelliers
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.10.25

DIRECTION REGIONALE
2, AVENUE DESIRÉ - BIANCO
13011 MARSEILLE
Tél. 47.56.70 • 47.11.61
Télex BBDRMRS 440140

BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

SIEGE SOCIAL
278 bis
AVENUE NAPOLÉON - BONAPARTE
92505 RUEIL - MALMAISON
Tél. (1) 749.03.30

Santé

BIENTÔT UN CENTRE DE SANTE

Le Centre de Santé répond aux besoins globaux de santé d'une population, en quartier défavorisé notamment. Il permet, par ailleurs, le regroupement de services déjà existants et évite le recours excessif aux établissements d'hospitalisation. Prevu par le programme municipal, le projet d'un tel centre a retenu l'attention de nombreuses associations qui en demandent la création à la Paillade. L'année 1978 a permis d'affiner ce projet et l'on peut prévoir que 1979 verra, sinon son achèvement, du moins le début de sa réalisation. La conception d'ensemble peut être définie selon quelques grands axes :

- L'EQUIPE MEDICO-SOCIALE

Elle constitue le pivot central de l'ensemble de l'unité. Elle est composée de médecins, paramédicaux, ect..., travailleurs sociaux (assistants sociaux, aides ménagères); Elle anime directement ou indirectement toutes les activités du centre ; Elle participe à la gestion ; - Aucun lien d'argent ne lie les membres de l'équipe aux usagers, la formule du Tiers-Payant étant systématiquement appliquée.

- LES ACTIVITES

Ouvertes à tous elle visent à conserver et améliorer la santé de la population concernée et ne sont pas concentrées sur le seul traitement des maladies. Cet élargissement réalisé au profit de la prévention et de l'amélioration des habitudes de vie est assuré aussi bien au travers des soins courants de santé que des actions socio-sanitaires préventives.

- Les actions socio-sanitaires préventives :

- l'équipe participe directement ;
- aux actions préventives spécifiques (vaccinations) à l'éducation et l'information pour la santé ;
- Elle coopère avec les organismes de prévention déjà existants (P.M.I. Orthogénie, secteur psychiatrique) permettant une coordination et une planification des actions.

Les actions de dépistage : Elles concernent tous les handicapés physiques ou mentaux et les maladies chroniques débutantes. Elles se font à la demande, à l'occasion des soins courants de santé ;

- sur le mode systématique, en coopération avec les organismes précités, les services de médecine scolaire, ou certaines unités spécialisées (Centre de lutte contre le Cancer) ;

Les actions de soins : Ce sont les actions de type curatif traditionnelles. Elles s'exercent sur un mode lent avec un nombre d'actes quotidiens limités et selon une disponibilité permanente de jour et de nuit.

- Elles sont l'occasion de multiplier les messages intenses et continus de prévention des maladies et des accidents. - Elles orientent, si besoins est, sur des actions médicales spécialisées ou des établissements d'hospitalisations.

- LES LOCAUX

Les locaux aménagés, sont mis par la Ville à la disposition de l'organisme gestionnaire. Situés au centre du quartier, d'accès facile, ils doivent offrir aux usagers une unité de lieu et permettre le regroupement de tous les services coopérant aux actions sanitaires.

- LA GESTION

La gestion est assurée par un organisme gestionnaire de type mutualiste qui prend en charge l'organisation administrative, le personnel, le matériel et effectue toutes les démarches administratives officielles, obligatoires auprès des organismes concernés et notamment ceux de tutelle dont il relève.

Tel est le projet dans ses grandes lignes. Nous souhaitons qu'il suscite une large concertation avec toutes les personnes et organismes intéressés.

A. LEVY et
J.C. CADILHAC
Conseillers Municipaux

BAURES

Salle EXPOSITION
21, Rue de Nîmes
MONTPELLIER
Tél. 72.45.23

CUISINES BECHER TECHNIBOIS

Heures d'ouvertures-9h à 12h-14h à 19h
Sauf Lundi

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE RAVALEMENT VITRERIE.

A. ESTEPA

« Les Grillons »
No 15
Route de Lavérune
Saint-Jean-de-Védas
Tél : 27.55.21

Social

Le dernier numéro de Montpellier Votre Ville a instauré une nouvelle rubrique : Informations Sociales.

Régulièrement notre Centre Municipal d'Action Sociale informera le lecteur sur ses droits dans ce domaine. Nombre de Montpelliérains ne sont pas informés de l'aide et des avantages auxquels ils peuvent prétendre, c'est à cette carence que nous essayons de remédier par notre rubrique.

Déjà l'accroissement des demandes justifie l'intérêt de ces articles.

Reste que tous les services du C.M.A.S. sont à votre disposition pour vous renseigner chaque jour ouvrable (sauf samedi) de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le prochain numéro de Montpellier Votre Ville rendra compte du séjour de 106 personnes âgées, en Corse, au Palm-Beach de Calvi, séjour organisé par le Centre Municipal d'Action Sociale.

M. BELORGEOT
Adjoint au Maire
Vice Président du C.M.A.S.

PRECISIONS

Le précédent numéro de «Montpellier votre ville» vous a annoncé les différentes mesures prises par le Conseil Municipal et le Centre Municipal d'Action Sociale en faveur du Troisième Age.

Parmi celles-ci figurait le remboursement de la taxe d'abonnement du téléphone. Les personnes pouvant en bénéficier doivent remplir les 3 conditions suivantes :

- être âgé de 65 ans et plus
- être titulaire du Fonds National de Solidarité
- vivre seul.

En ce qui concerne les couples, ils doivent remplir les mêmes conditions :

- titulaires du Fonds National de Solidarité
- l'un des deux conjoints doit avoir plus de 65 ans (ou les deux)
- ils ne doivent abriter sous leur toit aucune autre personne.

Les intéressés peuvent obtenir la pose gratuite du téléphone en adressant la demande à l'Agence des Télécommunications, 13, Passage Lonjon (ne plus se rendre allée de Montmorency)

L'OBLIGATION ALIMENTAIRE

Tout dossier d'Aide Sociale légale déposé au Bureau d'Aide Sociale entraîne une enquête auprès du demandeur afin de déterminer le bien fondé de la demande, en particulier en ce qui concerne ses ressources. De plus, depuis l'existence du Code Civil, parents, enfants et petits enfants sont tenus à se venir en aide mutuellement : c'est la solidarité familiale.

Ainsi donc, l'enquête en matière d'aide Sociale légale porte outre sur le demandeur mais

sur deux générations en ligne directe, exemple : enfants et petits enfants ou parents et grands parents sont les débiteurs d'aliments. L'obligation alimentaire permet de déterminer l'aide éventuelle que peuvent apporter ou non au demandeur, les débiteurs d'aliments.

EXCEPTION

Depuis le 1 janvier 1977 l'Obligation Alimentaire n'est plus exigée en ce qui concerne les demandes d'aides ménagères.



Un joyeux centenaire à la Maison de Retraite PAUL VALÉRY. Mme MARCHAND, belle-mère de Mr. Régis, ancien député de l'Algérie, entourée de la chaleureuse affection du personnel de la maison.

AIDE MEDICALE GRATUITE

La maladie est la source pour le malade de nombreux problèmes dont l'aspect financier n'est pas à négliger.

I. LES CAISSES DE SECURITE SOCIALE

Les Caisses de Sécurité Sociale ou autres régimes ne remboursent pas toujours les frais à 100% mais à 70%, 75%, 80%. Restent à la charge de l'assuré 30%, ou 25%, ou 20%, cette charge est appelée ticket modérateur.

Certaines familles ou Personnes Agées ne peuvent pas assumer la dépense de ce ticket modérateur. Dans ce cas, elles peuvent obtenir l'Aide Médicale Gratuite :

1) Soit à domicile : elle couvre les frais médicaux, pharmaceutiques, soins dentaires, orthopédie, oculiste, spécialiste, infirmières, kinésithérapeutes...

2) Aide Médicale Hospitalière : en cas d'hospitalisation du malade, **uniquement en Etablissement public.**

Intérêt de l'aide Médicale Gratuite : le bénéficiaire ne fait pas l'avance d'argent. Il est remis au malade ou à son représentant des bons de soins ou une prise en charge pour le C.H.U.



Réunion amicale du personnel du BAS, M. BELORGEOT vice-président fait la synthèse du travail réalisé dans les services du B.A.S.

Le Bureau d'Aide Sociale assume la totalité des frais par rapport aux praticiens, mais récupère la participation des Caisses.

Il existe des Personnes non assurées Sociales en raison de leur âge (n'ayant jamais cotisé) ou ayant perdu leurs droits pour différentes raisons. L'Aide Médicale Gratuite prend en charge en totalité les frais médicaux sans avance d'argent de la part du malade.

Ces trois solutions sont accordées aux demandeurs dépourvus de ressources décentes.

La législation actuelle tend à uniformiser la Sécurité Sociale à toute la population. Les personnes non assurées sociales peuvent alors souscrire auprès de la Sécurité Sociale une assurance volontaire et demander le paiement des cotisations par le Centre Municipal d'Action Sociale.

Ces trois solutions sont accordées aux demandeurs dépourvus de ressources décentes.

meubles ATLAS

MENAGER - MOQUETTE - LUMINAIRES - TELE-HIFI

La tradition du Beau Meuble

SALON REGENCE recouvert de velours de Gènes 87 % fibre, 13 % coton, comprenant 1 CANAPE fixe 3 places, longueur 200cm et 2 FAUTEUILS assortis.
LIVING DE STYLE REGENCE EN 260X220X95cm en kitte massif et panneaux contreplaqués teintés merisier, entièrement aménagé avec abattant BAR, VITRINE, NICHES et divers portes de RANGEMENT. Table ronde Ø 120cm assortie avec CHAISES regence dot et siège revêtu de tissu 100 % coton.

Route de Sète
34110 FRONTIGNAN

LES VOLKSWAGEN
Modèles 1979
au prix du Printemps 1978
Golf Spéciale 24 980 Frs
jusqu'au 1 / 1 / 1979

VOLKSWAGEN GOLF.
ELLE ROULE A L'ORDINAIRE.



pas d'augmentation
de prix pour les modèles
1979 Volkswagen et Audi

GARAGE MAS S.A
91, Route de Toulouse
Croix d'argent
MONTPELLIER
Tél : 42.93.95 - 42.81.74

LANGUEDOC
AUTOMOBILE S.A
1550, Av. de la Justice de Castelnaud
MONTPELLIER
Tél : 79.51.01 - 79.52.78



SOTRAP

T.P. - CANALISATIONS
TERRASSEMENTS - V.R.D
DEMOLITIONS

Nouvelle adresse à partir de janvier :
R.N.113
34290 SERVIAN

9, Rue Raspail - 34500 BEZIERS - Tél. 28.35.35



BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL

Votre Banque Privée fondée en 1845

Siège Social :SETE
Succursale de MONTPELLIER, 14
Boulevard Victor-Hugo - Tél : 92.68.86

Bureaux de Quartiers
LE DARU - 13, Rue Daru - Tél. 58.52.10
LAKANAL - 19, Rue Lakanal - Tél. 79.65.00
SAINT - MARTIN - avenue Marechal - Tél. 92.76.87
Toutes opérations de Banque et de Bourse



information logement

Des informations gratuites et objectives sur les :
- APPARTEMENTS
- VILLAS
- TERRAINS - MAISONS de la région.

« Logiservice » :
Information logement

14, Bd du Jeu de Paume
34000 MONTPELLIER - Tél : (67) 58.18.18



115, Rue de la Loge à MONTPELLIER
LE SPECIALISTE DE L'HABILLEMENT

A MONTPELLIER, un Magasin entièrement réservé à votre service

LA MODE QUI SE PORTE
se trouve dans nos rayons
HOMME - DAME - ENFANT
ET MESURE INDUSTRIELLE

ARMAND THIERRY & SIGRAND 75 magasins en France

SOLOGEMAT

LOCATION - ACHAT - VENTE
MATRIELS T.P., BATIMENT, MANUTENTION

ALAIN ESCURIER
EXPERT PRES TRIBUNAUX

AGENCE DE MONTPELLIER
Z.I. de la Lauze - B.P. 20
34430 ST JEAN - DE - VEDAS - Télax : SOLOMAT 480265 F
Téléphone : (67) 42.95.21 (8 lignes groupées)

"Le Mais"

société d'études et de constructions de maisons individuelles

CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES

choix de terrains
(recherches, financement)
financement (prêts d'état
et prêts complémentaires)
obtention du
permis de construire
études personnalisées
délais de construction
(8 à 10 mois)

10, Rue four des flammes - Montpellier
Téléphone : (67) 66.04.25 - 66.09.77

à retourner pour documentation gratuite

nom
adresse
tél
terrain oui non

Environnement

Entre Carnon et la Grande Motte Sauvegarde de l'environnement

La sauvegarde des espaces encore vierges du Littoral Français est devenue une nécessité vitale. Il faut absolument arrêter l'envahissement du béton. Déjà 51% du Littoral Français sont urbanisés ; ce taux atteint 92% dans les Alpes Maritimes et 62% dans le Var. En Languedoc, il est de 28% dans l'Aude, 32% dans le Gard et 48% dans les Pyrénées Orientales.

Dans le département de l'Hérault proprement dit 49% des 87 kilomètres de côte sont déjà urbanisés. Il importe donc de sauver le restant. La zone entre Carnon et la Grande Motte constitue, à cet égard, l'un des derniers grands espaces vierges du Littoral Héraultais.

Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres s'est précisément attaqué à ce problème avec des moyens, certes, limités. Le siège de ce Conservatoire est situé à ROCHEFORT et son Président est Robert POUJADE, ancien ministre de l'Environnement. La côte Languedocienne et Provençale relève plus particulièrement du Conseil de Rivage Méditerranéen. La présidence du Conseil de Rivage Méditerranéen est assurée par M. FRECHE, maire de Montpellier, assisté de représentants des départements côtiers, de la côte Espagnole à la côte italienne.

Entre Mauguio et Carnon, au Petit Travers, le Ministère de l'Equipement avait acquis en 1973 un terrain de 125 ha entre l'étang de Mauguio et la mer auquel on accède par le C.D. 62. Le Conservatoire a obtenu la cession de ce terrain par le Ministère de l'Equipement.

Couvert d'herbes sèches, d'arbustes et de tamaris, le site offre un grand intérêt touristique. Il importait d'agrandir ce premier secteur. Des terrains proches avaient été classés en zone d'aménagement différé par la mission interministérielle il y a 15 ans. Ce « zadage » qui durait 14 ans était tombé à la fin de l'été 1977. Le Préfet de Région avait pris, afin de sauvegarder ces terrains, des mesures pour une déclaration d'utilité publique. Le commissaire-Enquêteur, M. FASSIO, candidat il y a quelques années aux élections cantonales dans la liste patronnée par François DELMAS, aujourd'hui Secrétaire d'Etat à l'Environnement, avait donné un avis défavorable à cette déclaration d'utilité publique. De même, d'ailleurs, que pour une zone des Ares-quières.

Le Préfet ne pouvait désormais plus revenir sur la décision du Commissaire-Enquêteur. Une grande bataille s'est alors engagée pour la sauvegarde de cet espace : manifestation sur la plage en Décembre 1977 organisée par M. Georges FRECHE, Président du Conservatoire Méditerranéen, vœu du Conseil Municipal de Montpellier, demandant la déclaration d'utilité publique, du Conseil Régional Languedoc-Roussillon en fin sur proposition de son Président, le Conseil de Rivage Méditerranéen adopta le Vendredi 16 Décembre, dans une réunion à l'Hôtel de ville de Montpellier, à l'unanimité, une motion demandant l'accélération de la saisine du Conseil d'Etat, dans un sens



favorable à la déclaration d'utilité publique.

Cette lutte de près d'un an a porté ses fruits. Par décret du 25 Septembre 1978, (J.O. du 30 Septembre 1978, page 7619) a été déclarée d'utilité publique l'acquisition par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des rivages Lacustres de terrains situés sur le territoire de la commune de Mauguio.

Les terrains acquis ne pourront être dotés de d'installation légère en vue de faciliter l'accès du public dans le respect des sites et de l'équilibre écologique, les expropriations éventuellement nécessaires

devront être réalisées dans un délai de 5 ans à compter de la publication du présent décret. Ainsi, une grande partie de la côte entre Carnon et la Grande Motte est sauvée. Le conservatoire du Littoral et le Conseil de Rivage Méditerranéen, en liaison avec les Villes de Mauguio et Montpellier et les diverses communes intéressées, étudient dans les mois qui viennent la mise en place d'une gestion pour créer une base de plein air au service de l'ensemble des Héraultais, sauvegarder le caractère sauvage des plages.

G. FRECHE

INTERDIT D'AFFICHER SUR LES ARBRES

Devant la recrudescence de l'affichage sauvage qui constitue une grave atteinte à l'environnement, et particulièrement à la suite de dégâts occasionnés aux arbres par l'utilisation abusive des troncs comme supports publicitaires, Mr le Maire a été amené à prendre un arrêté interdisant l'affichage sur les arbres de tout le territoire de la Commune, rappelant ainsi les dispositions du décret 76-148 du 11 février 76 qui stipule dans son article 5 :

« Il est interdit d'apposer des placards, papillons, affiches ou marquages sur les signaux réglementaires et leurs supports ainsi que sur tous autres équipements intéressant la circulation routière. Cette interdiction s'applique également sur les plantations, les trottoirs, les chaussées et d'une manière générale, sous réserve des déroga-

tions admises pour le mobilier urbain dans les conditions prévues à l'article 7 ci-après, sur tous les ouvrages situés dans les emprises du domaine routier ou surplombant celui-ci »

Le non respect de ces dispositions est passible des sanctions prévues à l'article 11 du décret précité qui prévoit :

« Toute infraction aux dispositions du présent décret est punie d'une amende de 600 à 1000 F. et de l'emprisonnement pendant 8 jours au plus ou de l'une de ces deux peines seulement. En cas de récidive, la peine d'amende peut être doublée et la peine d'emprisonnement portée à 15 jours. »

En cas d'observation de cette réglementation, une procédure judiciaire sera engagée à l'égard des contrevenants à compter du 1er décembre 1978 !

LE MAIRE DE MONTPELLIER

CONSIDERANT les graves dégâts occasionnés aux arbres par l'utilisation des troncs comme support publicitaire et le danger que peut représenter cette pratique pour les usagers de la route :

ARRETE

Article 1er
L'affichage sauvage est interdit sur les arbres sur tout le territoire de la commune de MONTPELLIER.

Article 2
M. Le Secrétaire Général, M. le Directeur Général des Services Techniques et M. le Commissaire Central de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Dossier

PROBLEMES DES ESPACES VERTS

Parler des « espaces verts » est désormais chose banale. Des articles nombreux et bien documentés, des plans dressés de façon artistique feraient facilement croire qu'en ce domaine tout est simple. La réalité est tout à fait différente et ceux qui ont la charge de créer, d'aménager les

polluante (plantes noircies par les gaz d'échappement), et de dégradations répétées dues aux chiens, aux piétons, aux véhicules. Et pourtant, il faut savoir qu'à Montpellier, plus qu'ailleurs, les plantations devraient être respectées et soignées tant leurs conditions de vie sont difficiles.

appauvrissement du sol, ou trop rares, enfin sécheresse de l'air et pauvreté en terre végétale... expliquent sans peine ce défaut de luxuriance, apauvrissement des régions humides et des sols riches. (Gardons-nous bien de faire des comparaisons, nous ne sommes ni en Angleterre, ni à Annecy).

C'est en fonction de ces données que l'on comprendra mieux la difficulté, mais non l'impossibilité, de maintenir les espaces plantés en bon état. Il faut donc que tout le monde y mette du sien.

Sous des multiples formes, la pollution sévit partout et particulièrement dans nos espaces verts. En effet, les plantations sont devenues le réceptacle privilégié de tout ce qui souille nos rues, papiers, tracts, emballages divers, ect... Les papiers volent, s'accrochent aux plantes et y restent jusqu'au prochain passage du jardinier dont ce n'est pas tout à fait le rôle.

Les gazons, pourtant entretenus à grands frais, sont rapidement dégradés par suite d'une fréquentation excessive. Des gens s'y vautrent, des chiens y font leurs besoins et des véhicules n'hésitent pas à les traverser. Où est alors le respect de la nature tant prôné de nos jours ?

Non, les arbres ne doivent pas servir de support pour un affichage sauvage, les gazons ne doivent pas être « consommés » à tout prix.

Ceux qui prétendent aimer la nature doivent la respecter et la faire respecter.

P. MOUILLARD
Ingénieur Horticole
Chef du Service des Espaces Verts



espaces plantés et surtout de les entretenir le savent bien.

A Montpellier, puisque c'est bien de Montpellier qu'il s'agit, les plantations sont l'objet d'agressions constantes du fait d'une circulation automobile intense et

En effet, les facteurs climatiques et agrologiques ne vont guère dans le sens d'une végétation luxuriante. Un soleil souvent excessif (pour les plantes), le vent, des pluies trop abondantes créant ruissellement donc



SO-GA-MO

SOCIÉTÉ DES CARRELAGES MODERNES

Revêtements ♦ Carrelages ♦ Mosaïques

Plastiques ♦ Moquettes

33, Boulevard Berthelot - 34000 MONTPELLIER
TELEPHONE : 92.02.22

MENUISERIE INDUSTRIELLE et du BATIMENT

Etablissements PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques
JUUVIGNAC
Tél : 75-34-51
Adresse postale : B.P. 7027
34022 Montpellier Cédex



Jacques BorDry

IMMOBILIER
5, boulevard de l'Observatoire
Montpellier - Tél. 72-32-34

Le Prientré

MONTPELLIER
31, avenue Saint-Lazare.

DANS LE CALME D'UN QUARTIER PRIVILÉGIÉ DE GRANDS APPARTEMENTS CONFORTABLES

Chauffage électrique intégré, jardins privatifs, piscine. Prix fermes et définitifs. Livraison printemps 79

Spapa

Etanchéité asphaltée et multicouche
Couverture et bardage
V.R.D. Trottoirs-Chaussées
Sols industriels
Aires sportives

Société de Prage et des Asphaltes de Paris
Zone Industrielle 34920 LE CRÈS
Tél : 57-11-31

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

ESPACES VERTS

Montpellier est-elle une ville verte ?

Vue de loin, vue de haut, (examen de photos aériennes, ou survol de la Ville) MONTPELLIER offre une telle abondance de points verts que nous pourrions conclure que notre cité est un modèle de ville verte. En effet, la végétation est partout et contribue largement au décor de la Ville, à la structuration du tissu urbain.

Mais une observation au ras du sol, au niveau des quartiers et de la vie quotidienne présente une autre vision des choses. L'impression globale ne peut faire illusion.

Les parcs privés, particuliers ou d'administrations sont les plus nombreux et souvent les plus beaux.

Les espaces verts publics recouvrent une superficie totale de 195 hectares (230 ha avec les terrains de sport).

Les équipements verts à la périphérie : ils sont les plus nombreux.

Au NORD-EST le parc suburbain la Valette-Montmaur, avec ses 115 ha offre un espace très apprécié des Montpelliérains surtout pendant le week-end, mais son accès est plus difficile pour les habitants du Sud et pour certaines catégories de la population.

à l'OUEST, à la Z.U.P. La Paillette, la coulée verte des berges de la Mosson et la zone du lac des Garrigues occupent 25 ha, la Pinède 5 ha. Cette zone que la nouvelle municipalité fait aménager reste toutefois assez éloignée des habitations ; il n'y a pratiquement pas de jardins publics d'espaces aménagés au coeur de ce nouveau quartier.

Les espaces verts d'alignement et d'accompagnement sur les artères principales de l'agglomération, les plantations aux carrefours et sur les petites places participent également à l'embellissement de la Ville bien que leur entretien soit difficile (ils sont aussi le réceptacle de nombreux papiers et déchets et menacés tout particulièrement par les gaz polluants des voitures). Ils recouvrent 25 ha (forte proportion).

Les espaces verts en zone urbaine par contre sont peu nombreux.

Le jardin du Peyrou : 4 ha 40

Le Jardin des Plantes (qui dépend de l'Université) : 4 ha 40

Au total une quinzaine d'hectares concentrés au centre ville, dans les quartiers du XVIIIe siècle.

Nous n'arrivons qu'à 20 ha en y ajoutant les squares du Bois de Boulogne, de la Tour du Pin, de la Gare, de Celleneuve, les jardins de Rimbaud (le plus important avec 1 ha 70) de Villeneuve d'Angoulême. Ces espaces verts de proximité, qui pourraient être fréquentés quotidiennement ne doivent pas se situer à plus de 5 ou 600 mètres du domicile sont donc fort rares à MONTPELLIER : 2 m2 par habitant seulement (CAEN 15, DIJON 12,8, TOURS 11,8, NANTES 8,4, GRENOBLE 7,5, RENNES 6, NIMES et AIX-EN-PROVENCE 3,5 ect...)

ce qui place notre ville à la 36ème place, sur les 39 Villes françaises de plus de 100 000 habitants, au palmarès des espaces verts, présenté par l'hebdomadaire « Le point » en Octobre 1977.

QUE CONCLURE ?

Ce qui manque à MONTPELLIER ce sont les espaces verts publics et terrains de jeux incorporés dans le groupe d'habitation, équipements de quartier qui rendent la vie quotidienne plus harmonieuse, plus équilibrée. Pendant ces vingt dernières années, les responsables de la Ville ont laissé construire sans avoir le souci des réserves foncières qui auraient permis ces implantations au coeur des quartiers. Les exemples sont trop nombreux, citons les plus criants : pas de jardins publics dans les quartiers de l'Aiguelongue, des Cévénnes, las Sorbes, St Clément, les Petit Bard, la Croix d'Argent, Mas Devron, Lemasson, St Martin (un petit terrain appartenant à l'évêché a été aménagé en aire de jeux après l'action éditoriale menée par une association de quartier) etc... Tout ceci est la conséquence d'une expansion urbaine non maîtrisée, si ce n'est par les promoteurs, d'une politique.

Yves LABRIOU
Adjoint au Maire
Délégué au Cadre de Vie-Espaces verts

UN PARC POUR FETES POPULAIRES

A LA LIRONDE

Montpellier manque, à l'évidence, de lieu pour les grandes fêtes populaires que symbolise le nom d'ISSANKA dans l'Hérault. Où faire un tel lieu de fête assez proche de la Ville pour une large fréquentation, assez éloigné pour que les échos d'un orchestre ne dérangent pas les riverains ?

Un emplacement merveilleux existe en dessous de l'actuel zoo de Lavalette sur les rives du Lez, en bordure des communes de Montferrier et Clapiers. La proximité de la Lironde qui sépare Montpellier de Montferrier suggère provisoirement de nom de « Parc de la Lironde » ; que nos lecteurs nous proposent d'autres noms.

Un tel ensemble se trouve dans un site magnifique, sous les falaises du Lez, peintes par Fré-

déric BAZILLE. Dans le projet adopté par le Bureau Municipal de Montpellier, figurent une piste de danse, un emplacement d'orchestre, une immense zone pouvant accueillir plusieurs milliers de spectateurs, des terrains de jeux, une garderie pour enfants, des parkings, des emplacements fixes de stands avec desserte en eau et électricité.

Peut-être d'autres aménagements sont-ils nécessaires avant que le projet soit définitivement inscrit au Budget Primitif 1979 pour être réalisés pour l'été. Merci à nos lecteurs de nous faire part de leurs suggestions.

G.FRECHE
MAIRE DE MONTPELLIER

LE SERVICE DES ESPACES VERTS TRÈS INSUFFISANT

Le service, dirigé par un seul ingénieur, secondé par un seul adjoint technique, comprend 70 personnes : ce qui est très insuffisant. Les normes du Ministère prévoient un jardinier par hectare ou pour 10000 habitants. Montpellier devrait donc compter près de 200 jardiniers ! C'est donc la pénurie ... et le déficit est énorme ! IL nous faudra renforcer considérablement ce service si nous voulons mieux entretenir nos espaces verts.

Pour exemple : à Dijon : trois ingénieurs, six adjoints techniques, des paysagistes, encadrent plus de 200 jardiniers ! A Nîmes, deux ingénieurs, trois adjoints techniques et une centaine de jardiniers, etc ...

Depuis Avril 1977
Nouveaux locaux Jardiniers
1 Polygone
1 Parc Rimbaud avec WC publics
1 Champ de Mars (ex. AGEM)

Nouveaux matériels acquis
1 Tondeuse gazon à grand rendement
4 Tondeuses gazon classiques
2 Débroussaillieuses
3 Tronçonneuses
1 Tailleuse à haie
1 Motoculteur Simar
1 rouleau à gazon à moteur
1 compresseur air (peinture-gonflage)
1 petite bétonnière
1 camion (2 tonnes)
1 Tracteur agricole + souffleuse (le service n'en avait pas)

Matériels en cours d'acquisition
1 Aspirateur à feuilles
1 Camion 3 Tonnes
1 Camion 2 Tonnes (remplacement des vieux camions)

Jardins et Espaces Verts remis en état et transformés depuis Mars 1977
1 - Jardin Villeneuve d'Angoulême (partiellement)
2 - Rond Point Cave Coopérative Avenue de Maurin
3 - Rue Foch
4 - Octroi (Rue Frédéric Bazille - Avenue de Palavas)

- 5 - Entrée Montpellier - Palavas (1 Ha)
 - 6 - Square « Tour des Pins »
Boulevard Henri IV (20 ares)
 - 7 - Polygone - Remise en état contre les remparts du Lycée Joffre (Gazon + plantations = 2000 M2)
Total : 1 ha 50 ares
- I CREATION Aménagement des aires de jeux pour enfants**
- Parc Rimbaud (2ème tranche) 5 jeux
 - Escarceliers (Celleneuve) 7 jeux
 - Pioch de Boutonnet (H.L.M.) 9 jeux
 - La Paillade (Mail Sud et Nord) (Piscine) 4 jeux
 - La Paillade (Pinède) 5 jeux
 - Cité Gély 3 jeux
 - Bois de Montmaur (2ème tranche) 5 jeux
 - Parc de la Rauze 7 jeux
 - Centre aéré de Bionne 3 jeux
 - Villeneuve d'Angoulême (2ème tranche) 5 jeux
 - Camping Montaubérou 5 jeux
 - Jardin de Clementville environ 3 jeux
 - Rimbaud (3ème tranche) environ 5 jeux
 - Esplanade (2ème tranche)
- II REMPLACEMENT**
- Esplanade 1 jeu
 - Square Planchon 2 jeux
 - Cité Aiguelongue (H.L.M.) 1 jeu
 - Bois de Boulogne 1 jeu
- III EN PROJET**
- Berges de la Mosson et Pinède + Mail Sud environ 40 jeux
 - Parc de la Guirlande environ 10 jeux
 - La Rauze (2ème tranche) environ 10 jeux
 - Ste Odile environ 10 jeux



Une centaine de corbeilles à papier ont été placées, et une centaine de bancs.

CEST
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Soils et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aérodromes, Ports
Matériaux et composants
Structures
2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

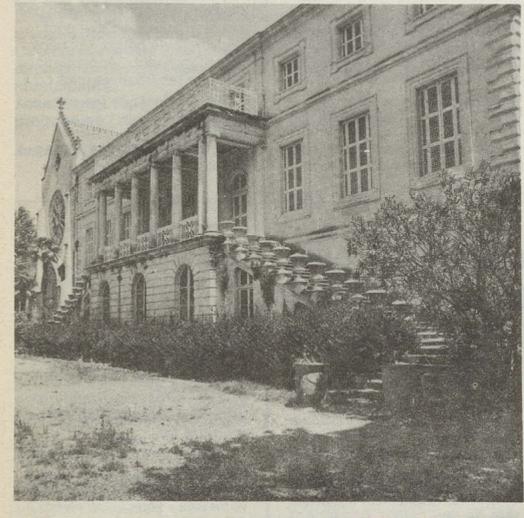
MIDIPLEX
11 ter, rue Pierre - Fermaud
Usinage et Chaudronnerie de feuilles plastiques
PVC • ABC • ALTUGLAS
PERSPEX Polycarbonate
DE LA PIECE UNITAIRE AUX PIECES DE SERIE
une équipe est à votre service
Téléph. : (67) 58.68.31
MONTPELLIER 34100

Société
BUREAUTYPE
Librairie-Papeterie
DOMINIONE
Place St-Denis
92.65.35 6, Rue Leenhardt
92.53.83
MONTPELLIER
Machines à écrire et à calculer
Mobilier bois et métallique
Equipe complet dessin
Fournitures de bureau
Travaux manuels, Librairie
Matériel éducatif-Cuir

NOTE HISTORIQUE

Le domaine de GRAMMONT a été légué à la Fondation BOUISSON-BERTRAND (faculté de Médecine en 1893) par Madame BERTRAND en vue de la création de l'Institut aux termes de ce testament : « La Faculté fera convertir à perpétuité le château de GRAMMONT avec la partie

centrale d'agrément qui le touche en une création scientifique et humaine qui lui paraîtra le plus utile... ainsi par exemple un service pour les enfants... »
La ville ayant acquis le domaine affectera la partie centrale à un centre aéré respectant en cela la volonté du légataire.



L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Sur le domaine 20 hectares sont réservés au sport. Un premier aménagement permettra d'utiliser :
- 6 terrains polyvalents (hand, volley, basket)
- 2 terrains d'entraînements de football

- les vestiaires, douches sanitaires nécessaires au bon fonctionnement de cet ensemble.
Ces installations sportives autofinancées par la Ville avant la fin de l'année.



Au Fond : La future école municipale des sports
Au Ter plan : la pépinière

CENTRE MUNICIPAL HORTICOLE

Le Centre Horticole Municipal de Grammont, installé sur une dizaine d'hectares permettra d'assurer dans de bonnes conditions les nombreuses tâches auxquelles le Service des Espaces Verts doit faire face.
En effet, création et entretien des parcs, jardins et espaces verts publics, production de plants et de fleurs, décoration en plantes vertes de plus en plus nombreuses, installation et entretien des aires de jeux, bancs publics... sont les activités principales de ce Service en pleine expansion.
Il lui faut donc les moyens et les structures nécessaires pour les réaliser. Ce sera GRAMMONT. De plus, grâce à des installations modernes et fonctionnelles, ce centre horticole aura un rôle pédagogique évident vis à vis de nombreux enfants et adultes qui pourront le visiter et s'initier aux différents types de cultures, (cultures de plein air, cultures en serres et sous chas-

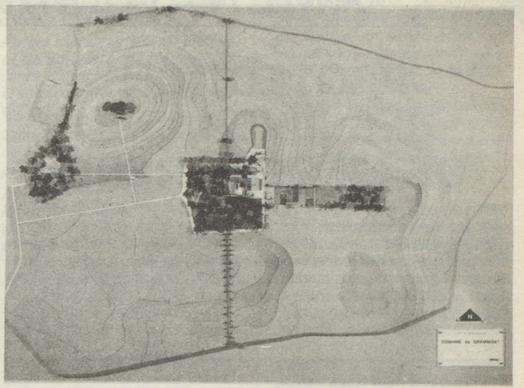
Aux terrains de culture proprement dit, s'ajouteront des carrés de collections, des expositions saisonnières, des champs d'expérience etc...
Les surfaces de culture prévues par spécialités sont les suivantes :
- cultures de plein air (pépinières...) 4 ha : plants et potées fleuries
- cultures en serres : 0 ha 25
- cultures sous chassis : 0 ha 25
- terrains de collection : 2 ha 50 : expositions et champ d'expérience.
- bâtiment d'exploitation : 2 ha
- terrains de stockage et circulation TOTAL.....10 ha.
Enfin signalons que le centre Horticole se trouvera placé au milieu d'autres espaces verts déjà créés parc et bois -ou à créer (boisement...)
L'ensemble constituant un remarquable et important «point vert» à l'EST de la ville.
P.MOULLARD

GRAMMONT

Sur les coteaux de Costebelle, la ville possède le domaine de GRAMMONT. Le domaine de GRAMMONT a été acquis à l'Institut Bouisson Bertrand. C'est un domaine d'un seul tenant d'une superficie de 90 ha, une propriété magnifique que l'ancienne municipalité avait acquise pour y implanter... un cimetière parc de 20 ha... et pour y constituer la seule réserve foncière dont dispose la ville aujourd'hui. Etant donné la qualité du site il a paru intéressant d'y implanter une base de loisirs et de plein air.

Au programme, de nombreux équipements :
- un centre aéré dans les locaux de l'orphelinat,
- l'aménagement du Château en bâtiment de réception,
- l'implantation de l'école municipale des sports,
- un théâtre de plein air aménagé près des Chais,
- la création d'une nouvelle pépinière municipale,
- la protection de la mare chère aux écologistes,
- l'implantation d'une exposition permanente des énergies nouvelles,
- la réalisation d'un parcours cycliste,
- des parkings...
Les besoins sont si grands.....
- d'autres implantations sont prévues, elles concernent plus spécialement les ateliers municipaux et la création d'un dépôt pour les bus urbains.

Les services municipaux sont en train d'étudier le plan d'aménagement de GRAMMONT qui permettra de localiser et d'organiser ces divers équipements entre eux en évitant des proximités gênantes et en préservant au mieux la qualité du site.
Dès à présent, nous vous présentons la maquette du site, la première étude du schéma d'aménagement, le schéma d'intention de l'équipement sportif, une note de l'origine de la propriété, du cimetière sur le centre horticole municipal et nous vous présenterons au fur et à mesure les diverses évolutions du projet.



R. DUGRAND

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

RUE DU PONT DE LAVERUNE, une réalisation SOVIC : LE HAMEAU DES VIGNES (villas de 4 à 6 pièces)

SOVIC représente 10 ans d'existence dans l'immobilier. 10 ans d'expérience réussie à travers de nombreux programmes sur la France, tant à Paris qu'en Province :

- Central Parc, la Défense : 440 logements avec financements PIC et PSI ;
- Résidence de l'Etoile, Paris 16^e : 22 appartements de très haut standing ;
- Les Villajouannes, Cergy-Pontoise : 89 maisons de 4 à 6 P. avec jardins privatifs ;
- L'Aurélia à Antibes : 48 appartements au coeur d'Antibes tout près de Juan les Pins ;
- Le Poséidon à Cagnes sur Mer : 70 appartements en front de mer, etc... pour ne citer que les principaux actuellement en cours de réalisation.

A Montpellier, SOVIC a réalisé les HAUTS D'ARGENCY avec le succès que l'on connaît. Aujourd'hui, SOVIC propose un nouveau programme LE HAMEAU DES VIGNES, ensemble de villas de différents niveaux, construit sur un terrain en pente douce vers le sud, entouré de verdure. Cet emplacement privilégié, à 10mn seulement de la place de la Comédie, jouit d'une vue dégagée sur le littoral et sur la mer. L'architecture, bien adaptée à l'environnement, avec ses villas de conception différente, distingue le HAMEAU DES VIGNES de ces programmes dont l'uniformité des modèles n'offre à l'acquéreur qu'une faible possibilité de choix.

Le Hameau des Vignes

Renseignements et vente sur place, Rue du Pont de Laverune, mercredi, samedi et dimanche de 10h 30 à 12h 30 et de 14h à 19h.

SOVIC Tél : 42.82.66

MONTPELLIER HAUTS D'ARGENCY
Avenue Paul Valéry

Super-Marché-Textiles
Compagnie
Textile
Méditerranéenne
DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES
Draps de lit - Linge de table - Couvertures
Couvre-pieds - ameublement - Bonneterie
Tissus - Voilages - Lingerie - Matelas
Installations voilages et ameublement à domicile
— DEVIS GRATUIT —
Spécialiste des hôtels cliniques et collectivités
3, rue Nozeran - Montpellier
Tél : (67) 54-00-34
Ouvert du lundi au samedi

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE
CGH & SERVICES
Vente - Location - Réparation
Installation de Matériel Hydraulique
FLYGT - SERVICE
Siège Social :
Route de Carnon, 34000 Montpellier, Tél : 92-45-93
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes,
Tél : 01-80-84

STERCKEMAN
CARAVANING LOISIRS
9Km Montpellier sur N 113 34740 VENDARGUES-Tél.70.11.72
GEVAUDAN CARAVANES
Route de Chabrit
48000 MENDE
Tél. 65.08.18
Tél. 65.08.02
Installateur agréé «Electrolux»-Dépositaire «Camping Gaz»-«Campo Gaz»
SERVICE VENTE AGREE C.A.M.I.F.-C.S.F.-T.C.F.
TOURISME ET TRAVAIL
Vente-Reprise-Entretien-Location Neuf et occasion
Réparation toutes marques-Gardiennage
Atelier de réparation agréé M.A.I.F.
MERCURE DE L'ELITE EUROPEENNE

LA HENIN
crédits immobiliers
COGEFIMO
20, Rue de la Loge
Tél.(67)72.15.51
MONTPELLIER

AMENAGEMENTS EN ESPACES VERTS

PROTECTION DES RIVERAINS DE LA CERÉIREDE

A la fin de ce mois vont être engagés sur les trois quart du pourtour de la station d'épuration de la Céréirède, des plantations denses de cyprès. Cet écran de verdure, de quatre à cinq mètres de hauteur dans sa

forme définitive, apportera aux riverains une protection appréciable. Ultérieurement, l'intérieur de la station fera lui-même l'objet d'un aménagement où une verdure dense et même des massifs floraux auront leur place.

STATION DE LA CERÉIREDE DES SOLUTIONS CONTRE LA POLLUTION

Les Travaux de construction, pour la dernière phase de traitement des eaux usées touchant à leur fin, la ville va procéder à la remise en ordre de la voirie et à l'aménagement des plantations. En ce qui concerne les plantations qu'il s'agit de haies de protection ou des massifs arbustifs ou floraux, il est évident que leurs fonctions seront diverses : elles serviront d'écran végétal, elles combattront (en partie) les mauvaises odeurs, enfin elles par-

ticiperont à l'embellissement du cadre. Il n'en reste pas moins évident que la présence d'une station d'épuration, dont le rôle est de traiter les eaux usées, crée des problèmes aux riverains. Les suppressions totalement est impensable par contre il faut tout mettre en oeuvre pour en atténuer au maximum les effets. La principale pollution engendrée par cette station étant d'ordre olfactif un pourcentage élevé des plantes odoriférantes

(olivier de Bohême, rosiers, lavande...) sera recherché. Un écran végétal fait de cyprès ou de thuyas ceinturera l'ensemble et permettra de dissimuler au mieux les pièces maîtresses d'une station d'épuration que sont les digesteurs de boues, les bacs à décantation etc...constructeur, peut-être rébarbatives mais certainement utiles !

P. MOUILLARD
Chef du Service des Espaces Verts.

LES TRAVAUX EN COURS DANS LE QUARTIER PIETON

L'aménagement du bas de la rue de la Loge

Pour assurer une bonne jonction entre la Grand Rue Jean Moulin et la rue Jacques Cœur, la traversée de la rue de la Loge a nécessité un traitement attentif. Des bandes de pavés, qui font tant parler nos concitoyens, ont été placées en amont du passage piétons, afin d'avertir les automobilistes qu'ils pénètrent dans un quartier où la priorité est aux piétons et non aux automobilistes.

La gradation en largeur et en couleur de ces bandes créé un avertissement visuel et sonore qui déclenche un réflexe de ralentissement. Vérifiez vous-même le nombre de stops qui s'allument après la première bande de pavés !

Le socle rond en pavés de grés rose va recevoir une structure lumineuse de plus de cinq mètres de haut, marquant le point focal de la circulation des piétons de notre ville. Une grande jardinière de pleine terre, plantée luxurieusement,

complètera la décoration de ce carrefour, tout en empêchant le stationnement des deux roues devant le Petit Paris, des aires de stationnement suffisantes étant mises, par ailleurs, en place à proximité. Ces travaux seront terminés à la fin du mois de Novembre, la mise en place de la structure lumineuse étant effectuée avant Noël.

La Rue En Rouan
Il a été nécessaire de refaire la conduite de gaz sous cette voie. Les travaux seront terminés au cours de la troisième semaine de novembre.

La place de la Chambre de Commerce
Les travaux de chaussée seront terminés également au cours de la troisième semaine de novembre, compris les amorces de la place situés dans la Grand Rue et dans la rue de l'Argentierie, en limite de la Maroquinerie de Mr. Boch. La fontaine sera mise en service avant Noël.

L'AMENAGEMENT DES BERGES DE LA MOSSON

Les travaux de curage du lit de la Mosson, à la Z.U.P. la Paillade, et de débroussaillage et nettoyage des berges de la rive gauche, sont terminés depuis quelques mois. Seuls les arbres présentant un réel danger obstruant le lit du fleuve ont été abattus ; tous ceux qui pouvaient être respectés l'ont été. Ces berges sont maintenant beaucoup plus fréquentées et les promeneurs ont pu apprécier la qualité du travail effectué.

La ville envisage maintenant, dans un deuxième temps, d'aménager ces berges, de remodeler les sentiers pour en faire un lieu de promenade agréable où se succéderont tout au long du parcours, terrains de jeux pour les enfants, parcours nature et santé pour les adultes et les enfants, aires de repos et de pique-nique, etc...

Ce projet a été présenté par des élus de la Commission Cadre de Vie et par les Services Techniques Municipaux, aux associations du

quartier et habitants le Mercredi 18 Octobre, dans les locaux de l'antenne municipale au Club de la Pinède. De nombreuses associations étaient représentées, des particuliers ont aussi participé à la discussion du projet.

- 1) Tous ont souhaité que le bois de la Pinède, conserve un caractère de lieu calme, convenant particulièrement aux familles, aux enfants et personnes âgées ;
 - le cheminement piéton va être amélioré et utilisable par les poussettes et voitures d'enfants ;
 - l'aire des jeux pour enfants, implantée il y a quelques mois, va être développée et mieux équipée ;
 - d'autres équipements tels que bancs, corbeilles à papier, fontaine, vont également être mis en place.
- Ces travaux vont commencer vers le 15 novembre.

déroulera plus au Sud entre le domaine et les terrains de sports. (mise en place en décembre).

3) Les aires de Pique-nique seront également implantées à ce moment-là.

4) D'autres ateliers seront ensuite installés.

La Presse locale et « Montpellier votre ville » vous informeront du déroulement de tous ces travaux.

Les berges de la Mosson, « coulée verte », à l'Ouest de Montpellier doivent devenir pour les Montpelliérains, un pôle d'attraction et de rencontre ; lieu à caractère romantique, surprenant même par sa note exotique sous nos climats et que beaucoup de Montpelliérains ignorent certainement encore.

Y. LARBIOU
Adjoint au Maire
Délégué au cadre de vie, espaces verts.

UNE POLITIQUE FONCIERE

En 1970 une teinturerie a des difficultés économiques... à côté une école a l'étroit dans ses murs... En 1975-proposition vente du terrain de la teinturerie à la ville... trop cher.

En 1978... La ville décide de reconstruire le groupe scolaire (expropriation de la teinturerie). Cet exemple illustre bien les inconvénients de l'absence de politique foncière.

On pourrait en citer d'autres... et parler de l'urbanisation à coup d'opportunités foncières et non en position de... besoins véritables et d'une volonté déterminée.

On doit constater le sous équipement de la ville et les difficultés d'organiser une vie de quartier. Pour PALLIER cette CARENCE, il faut mettre en place un programme d'acquisition foncière qui reflète une volonté d'aménagement. Ce programme sera élaboré par un service, le SERVICE FONCIER, qui disposera de l'ensemble des moyens juridiques et financiers dégagés par la municipalité. Actuellement, l'opérateur est en place, nous sommes en train d'élaborer le programme ; demain nous vous le présenterons.



LA GUIRLANDE

Entre la rue du faubourg Figuerolles, la cité Gely et l'avenue de la Liberté, un domaine classé, c'est la GUIRLANDE.

Autour d'une maison de maître et de son parc d'agrément, le reste d'une propriété viticole. C'est le dernier terrain non bâti du secteur.

Cette propriété d'une superficie de 5 ha a fait l'objet en 1974 d'un permis de construire...!!! Aux termes de ce permis 450 logements supplémentaires dans un secteur dont on connaît les difficultés de circulation.

De plus, le parc et le buffet d'eau et la maison de maître constituent l'espace vert privatif de la copropriété...!!!

MARS 1977 Elections municipales, la municipalité qui connaît bien le problème de sous-équipement de Figuerolles et de la cité Gely s'insurge contre cet

été de fait, négocie avec le promoteur la cession du parc classé. OCTOBRE 1979 Le parc va ouvrir au public dans la maison de maître, on va installer une bibliothèque de quartier, une salle de lecture et l'école de tapisserie de Montpellier. Une nouvelle négociation est lancée avec le promoteur pour acquérir le solde du terrain d'une superficie de 8000 m2 compris entre l'école du Docteur ROUX et le parc.

Cette négociation va déboucher sur l'implantation d'un équipement social : crèche, centre de quartier articulé par la Maison de tous. De l'école PAGES, l'équipement de la cité Gely, de Notre Dame de la Paix de la propriété PIVOT que la ville vient d'acquérir permettra de structurer un quartier qui en avait bien besoin.

R. DUGRAND

L'ACQUISITION DE LA PROPRIETE TASTAVIN

Dans le quartier le Masson-Mas DREVON vivent plus de 20000 Montpelliérains (deux fois Lodève).

C'est un quartier de construction très récente moins de 20 ans, réalisé à l'époque de l'expansion euphorique de la ville, à l'époque où l'on pensait créer un quartier en dessinant des « grecques et des chemins de grues ». Actuellement, une vie de quartier existe malgré tout mais le sous-équipement est tel qu'elle a beaucoup de difficultés à subsister. Au centre du quartier caché au milieu de ses platanes : la maison de maître : propriété d'origine.

C'est le seul espace libre disponible du secteur. La ville a engagé une procédure d'acquisition qui devrait aboutir rapidement. L'espace libre serait ouvert au public on pourrait y implanter des équipements très légers : jeux d'enfants, marché de plein air etc... La maison de maître étant convertie en maison pour tous. A partir de cette acquisition, on devrait pouvoir commencer à structurer un quartier en favorisant certaines circulations, réhabilitant d'autres, permettant aux activités associatives de subsister.



SAINTE ODILE

Rue du faubourg Boutonnet entre la ville et les facultés face au restaurant universitaire : la propriété Sainte-Odile, 9 ha. C'est le dernier terrain libre du secteur, il occupe une position stratégique que pour la promotion immobilière locale en 1975. A la suite d'un « concours » très

ouvert, l'opération immobilière est lancée. La congrégation vend à un promoteur la plus grande partie du terrain, et réinvestit son capital en reconstruisant l'école et un foyer de religieuses âgées. La promotion obtient un permis de construire de 900 logements, aux termes du permis de construire la ville doit recevoir

l'espace boisé répertorié pour l'ouvrir au public (4000 m2). Depuis cette date la ville négocie pour essayer d'obtenir la cession du parc ; mais les termes de l'acte sont très flous et sans cesse remis en cause. Actuellement, les discussions ont abouti et la cession est en cours, LE PARC VA ETRE OUVERT AU PUBLIC.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin ...
Tous travaux de V.R.D. et revêtements

industriels et routiers
Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél : (67) 42.56.99 - Téléc : 480275 COLAS SJVED



FICHET - BAUCHE

COFFRES - FORTS - COFFRES REFRACTAIRES
PROTECTION ELECTRIQUE - SERRURERIE

Succursale : 28, boulevard du Jeu de Paume
34000 MONTPELLIER - Tél. (67) 92.46.50

escassut

25, Rue des Etuves
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 72.71.46

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT • BONNETERIE
CHEMISERIE • CHAUSSURES • BAGAGES

escassut rien au dessus

ENTREPRISE DE PEINTURE -
MESURE et DIMOS
Prises
Zone industrielle de Croupillac
B.P. 158
30104 ALÈS CEDEX
Tél : 52.06.17
52.07.37
VITRERIE - PAPIERS PEINTS
DECORATION - REVETEMENT
DE SOLS - MOQUETTE

ROLS S.A.
9, Rue Charles Richet
Zone industrielle du Capiccol
34500 BEZIERS
Tél : (67) 76.28.58
MATÉRIEL POUR ENTREPRISES
DE BATIMENT ET DE
TRAVAUX PUBLICS

LA GRANDE BRASSERIE

RESTAURANT
Place de la Comédie
MONTPELLIER
Tél : 72.13.70

Club « Le S'himmers »
au sous-sol

Banque Populaire du Midi

A MONTPELLIER :

6 agences à votre service

...venez visiter la Maison Exposition Cosmos

Pour le prix d'un appartement, vous pouvez devenir propriétaire d'une vraie maison de vacances, loin du bruit et des voisins gênants : Les Maisons Cosmos vous offrent, pour des prix très compétitifs (de 123 000 F à 257 000 F*), une construction de qualité, le choix entre plus de 20 modèles, et une assistance administrative, foncière et financière complète. Pour en savoir davantage, venez visiter la maison exposition de Portiragnes près de Béziers ou le Centre Information de : Montpellier, 11 bis, rue de la Loge - Tél. 72.36.33

* prix indicatifs au 1 / 5 / 78.
bon pour une documentation gratuite

en retournant ce coupon à l'adresse indiquée ci-contre
Montpellier - 11 bis Rue de la Loge

NOM
Adresse
Tél.
Je cherche un terrain vers Je possède un terrain à



BOUYGUES

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

S.A. AU CAPITAL DE 60 000 000 DE FRANCS
381 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
92140 CLAMART, 630 2311

L'ATELIER D'URBANISME CHANGE DE LOCAUX

Dans le cadre de la réorganisation des services techniques municipaux, un nouveau service de l'urbanisme est mis en place.

Les bureaux sont situés au 2, rue Girard, dans les locaux de l'ancien Lycée, Boulevard Sarrail.

Cette nouvelle structure de l'urbanisme regroupe :

- Les permis de construire
- L'Atelier Municipal d'Urbanisme
- Le Service Foncier.

Le Service des permis de construire est certainement celui que les Montpelliérains connaissent le plus pour l'avoir visité. Il gère les permis de construire, mais aussi les demandes de renseignements.

Le Service Foncier, nouvellement créé a pour mission essentielle de mettre en place la politique foncière de la Ville.

Il gère aussi les déclarations d'intention d'alléner (D.I.A.). Dans ces services, il est possible de consulter également les documents cadastraux.

L'Atelier Municipal d'Urbanisme (A.M.U.) est chargé d'élaborer les documents d'urbanisme et les études urbaines. L'une de ses dernières actions est l'enquête publique du Plan d'Occupation des Sols et ses expositions : Montpellier-Hier, Montpellier-Aujourd'hui, Montpellier-Demain et la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols.

Enfin, pour continuer et faciliter l'information du public dans le domaine de l'urbanisme, un nouveau service chargé de l'accueil va être créé rapidement : SVP URBANISME

Georges FRECHE Maire



Madame Sophie DESMARETS entourée de Monsieur FRÈCHE et de Monsieur Raymond DUGRAND, adjoint à l'Urbanisme après la signature de l'acte qui donne à la Ville la totale jouissance du Domaine de La Paillade.

Montpellier NORD Le Clos des Elbes Av. du Père Soulas	Montpellier CENTRE La Guirlande Route de Font Carrade	Montpellier OUEST Les Collines d'Estanove Rte de Lavrune
Petite résidence tranquille au cœur des facilités	Près du jardin des Poètes donnant sur un parc centenaire	Une ville à deux pas du centre ville

- Prestations de luxe - Chauffage individuel - Isolation
- Du studio au F 5 avec parking et cellier
- Prix fermes et définitifs dès la réservation
- Appartement modèle sur place ouvert tous les jours.

Réalisation DEROMEDI
Commercialisation SONEGERIM
Tél. (67) 42.91.60

DES DIFFICULTES D'OEUVRER DANS LES RUES DE NOTRE VILLE

Certains de nos concitoyens se plaignent du peu de diligence apportée, selon eux, à l'exécution des travaux dans les rues de Montpellier.

Il est vrai que pour les personnes peu au fait de la pratique de la gestion municipale, les chantiers de voirie et de réseaux paraissent durer trop longtemps.

Pourtant, grâce à une coordination préalable entre la Ville, les différents services concessionnaires des réseaux et les entreprises, le temps d'intervention est réduit au minimum ; le temps est révolu où chacun travaillait de son côté sans se soucier des autres.

En dehors des interventions d'urgence, la date des travaux est déterminée pour apporter la moindre gêne possible (période de trafic minimal, généralement l'été, pour les travaux sur les grands axes de circulation, ou période de faible activité commerciale pour le centre ville).

réseaux d'électricité, d'éclairage public, de gaz, de téléphone, d'égout et d'eau potable.

Bien souvent, du fait d'une absence de plan de recollement précis des réseaux, notamment pour les réseaux communaux, ce n'est qu'après ouverture de la tranchée que l'on est à même d'apprécier la vétusté de ces derniers et d'y porter remède.

De toujours, de tels travaux ont nécessité plus de temps que pour des interventions similaires dans des voies dégagées. Ceux de la rue de l'Ancien Courrier ont duré sept mois, ceux de la place Saint-Ravy cinq mois. Pour en venir à des chantiers récents, étudions les deux opérations Passage Lonjon-rue Jacques Cœur et partie haute de la Grand'Rue Jean Moulin.

La précédente municipalité n'ayant pas cru bon d'acheter les caves privées existant sous le passage Lonjon en même temps que le sol de cette voie, ce chantier ne put être mené de manière rationnelle.

un, dans ces caves privées, déjà fort encombrées, il fallut réaliser de chaque côté du passage, un caniveau extra-plat recueillant de plus les eaux pluviales des toitures riveraines.

Au fur et à mesure de la pose de ce caniveau, il fut nécessaire de consolider certains voutains qui menaçaient de tomber en ruines.

En outre, afin que la partie centrale de la chaussée ne soit pas plus haute que les seuils des magasins, la seule solution possible fut la mise en place d'une simple couche de deux centimètres d'asphalte coulée.

Sport

POURQUOI UN OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Présentation des grandes lignes de l'OFFICE MUNICIPAL des SPORTS et de la Politique Sportive de la Ville - Salle F. MISTRAL le vendredi 13, devant plusieurs centaines de sportifs représentant plus de 140 clubs de la Ville.

Dans le domaine sportif, plus que dans tout autre, les Vieux et Vieux plan ont laissé aux collectivités locales le soin de réaliser elles-mêmes les équipements nécessaires. C'est pourquoi les Communes y ont une lourde charge à assumer.

est de contribuer au développement de la concertation, des rencontres, des discussions. Or, nous pensons que cette concertation, avec les utilisateurs, les enseignants, les responsables des diverses associations, les fonctionnaires et les élus est favorisée par la création d'un Office Municipal des Sports.

mation sportive de la Cité par tous les moyens qu'elle jugera utiles, en collaboration avec les Fédérations intéressées ; - de soutenir, d'encourager et de provoquer tous efforts et initiatives tendant à développer la pratique de l'Education Physique et du Sport ; - de développer le contrôle médico-sportif ; - de proposer le quantum des sommes nécessaires au bon fonctionnement des associations sportives que le Conseil Municipal d'attribuer à titre de subvention.

ET POLYGONE II ?
Vos élus n'oublient pas l'avenir du quartier du Polygone. Un dessin sur ce sujet dans un prochain numéro.

MES MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR
bois et aluminium pour chauffage électrique faux plafonds • cloisons sèches agencement de magasins • meubles stratifiés escaliers
732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

POUR DES TRANSPORTS INTERURBAINS PLUS PRACTIQUES ET MIEUX ADAPTES
CARTRANS-MONTPELLIER Gare routière
12 ENTREPRISES A VOTRE SERVICE
Association montpelliéraine des Transporteurs Publics Routiers de Voyageurs.

LE SPORT A L'ECOLE

Tout le monde, en France, Gouvernement, Opposition, Syndicats, Corps Enseignant, Associations de Parents d'Elèves, souhaite développer le sport à l'école, c'est l'un des rares sujets qui bénéficient d'un consensus absolu.

- Les hésitations de l'université à considérer le sport comme une discipline à part entière au même titre que les maths ou les langues, sont avec le manque de crédits, le principal blocage.

charge par le District de ces transports scolaires, comme cela se fait dans les Yvelines. - En réclamant la formation pédagogique des instituteurs dans la discipline E.P.

groupement des promoteurs de montpellier

BATIR 3, cours gambetta/montpellier	OCCITANE DE PROMOTION 47, rue du faubourg st-jaumes/montpellier
COPRA le triangle/allée jules milhau/montpellier	PRIM la tour villeneuve d'angoulême/montpellier
FIGEPRO résidence belleverre/av. louis ravas/montpellier	URBAT 14, avenue Frédéric mistral/montpellier
GIMO 1, rue de verdun/montpellier	SOGECI 21, rue st-pierre-de-trévisy/montpellier
GIP 6, rue joffre/montpellier	groupement des promoteurs de montpellier tél. 41.20.32
Jean PLANCHON S.A. 15, rue de la loge/montpellier	

Fermaud TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC
CARRIERES DE GARASTRE
Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE
45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Les MENUISERIES du MIDI

Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie
— Cintrée
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 92-38-49

batroustan
RESTAURATION IMMEUBLES
RUES PIETONNES
RAVALEMENT DE FAÇADES
B.P. N°1 - LAURENS 34480
90.28.43
90.28.29
90.28.71

Sté SO.ME.VI
2, Rue Lakanal
MONTPELLIER
COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m3 et 10 m3 permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m3 et 20 m3 permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier

**AMENAGEMENTS EFFECTUES ET TERMINES
AU 10 OCTOBRE 1978**

Jeu de boules Lantissargues	165.000
Gymnase Arceaux (Couverture)	100.000
Gymnase Arceaux (Revêtement de sol)	60.000
Gymnase Figuerolles (Cumuls)	12.000
Gymnase Paul Rocca (revêtement de sol)	85.000
Gymnase Croix d'Argent	10.000
Lycée Clémenceau	10.000
Stade Nautique (extraction)	35.000
Jeu de Boules Verdanson	50.000
Stand de tir (accès handicapés)	27.000
Gymnase Croix d'Argent (Cumuls)	6.000
Aménagements sanitaires (Abattoirs)	52.000
Stade Richter (W.C)	100.000
Paillade (Eclairage terrain n° 2)	350.000
Poste moyenne tension Juvénal	35.000
Aménagements locaux (abattoirs)	40.000
Triton-Minifoot	50.000
La Rauze-Terrain d'entraînement	150.000
Z.U.P. éclairage Rugby	200.000
Bel Air -Minifoot	70.000
C.E.S. Garrigues	8.000
Gymnase Eschollier Mosson	60.000
Paillade-Guichets buvette 1ère tranche	400.000
Palais des sports-Plantations	110.600
Palais des Sports-V.R.D.	13.000
Montmaur-Jeu de boules	298.000
Piscine Tournesol (plantations)	140.000
Plateau Carnot-Molière	110.000
Plateau Croix d'Argent	35.000
Plateau Lycée Clémenceau	80.000
Clôture C.E.S. Croix d'Argent	50.000
Piste vitesse Lycée Clémenceau	20.000
Sabathée - Saut	60.000

**TRAVAUX EN COURS DEPUIS LE
16 OCTOBRE 1978**

Terrain Lemasson	150.000
Palais des sports-Clôture	150.000
Richter-Logement gardien	250.000
Aire de tambourin	145.000
Paillade-Couverture Gradins	1.000.000
Palais des Sports-Mobilier	61.000
Boulodrome-Arceaux-Sanitaires	100.000
C.E.S. Garrigues-Plateau	400.000
La Martelle-Plateau	260.000
Aiguelongue-Plateau	250.000
Bologne-Plateau	85.000
Les Ménestréls	65.000
Las Cazes-Piste	160.000
La Rauze-Eclairage Foot	180.000
Paillade-Eclairage terrain n° 3	180.000
Paillade Eclairage terrain n° 4	180.000
Richter-Eclairage n° 1	90.000
Richter-Eclairage n° 2	90.000
Richter-Entraînement	120.000
Cévannes-Aire de jeux	120.000
Cité Gély-Terrain de foot	650.000
Palais des Sports-caféteria	150.000
Mas de Tesse (revêtement sol)	100.000
Montmaur-Collecteur E.U.	50.000
Z.U.P. Eclairage terrain d'honneur	1.100.000

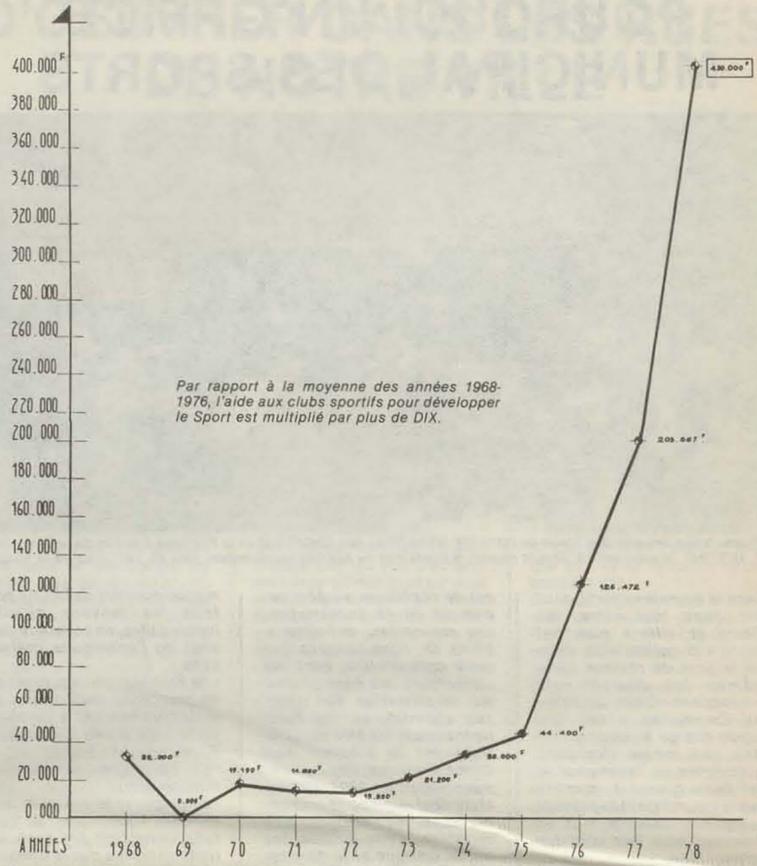
AMENAGEMENTS EN COURS D'ETUDES

Stand de tir (voies d'accès)	70.000
Stand de tir (agrandissement)	200.000
Paillade, vestiaire terrain rugby	350.000
Montmaur (sanitaires)	100.000
Heidelberg-Plateau	350.000
Petit Bard Plateau	210.000
Richter-Automodélisme	200.000
Boussinesq-Hangar boules	270.000
Gramont-Ecole Municipale des Sports (1e tranche)	1.500.000
Z.I.P. Drainage	150.000

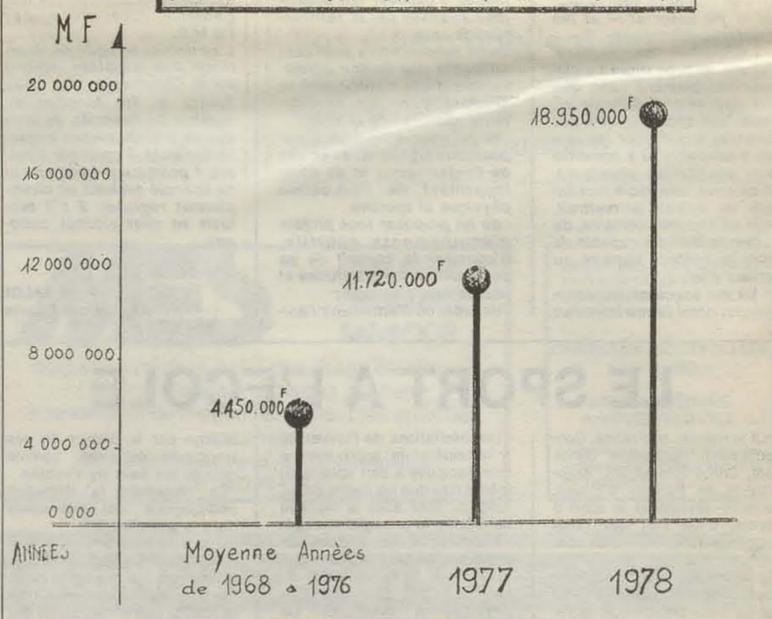
**TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ENVISAGES
POUR 1979, 1980, 1981**

Las Rebes-Plateau	170.000
Cité Mion-Plateau	200.000
Piste Skate board	150.000
Paul Valéry-Aménagements divers	1.000.000
Mestroune-Gymnase	3.000.000
Z.U.P. 10-Les Tours Plateau	155.000
Stade de la Rauze : Parking local clubs et matériel-Surpresseur, drainage terrain d'honneur, occultation terrain d'honneur, guichets, terrains foot (création)	
Stade Richter (finitions du stade) à étudier en 1979 pour 1980	
La Paillade-Terrain d'honneur : occultation du périmètre, guichets, sièges coquilles/tribunes terrain entraînement parking et accès	
Logement gardien, local matériel	
Tribunes et sanitaires pour rugby	
Clôture terrains annexes : extension et rehaussement	
Création 2 terrains de tennis	
Extension des terrains	
Hangar-abri barques	
Stade Sabathée-Enrobés sur accès et abords	
Palais des Sports-Production eau chaude des blocs douches	
Ring de boxe avec éclairage par herse	
Sièges coquilles	
C.E.S. Fontcarrade-Eclairage terrain de foot	
Groupe Scolaire Chamberte-Evacuation Eaux pluviales	
Mas de Prunet-Création d'Un terrain de foot	
Gymnase Paul Rocca-Agrandissement logement gardien	
Lycée Mas de Tesse-Création Gymnase Type C	
Piscine Tournesol-à implanter près Centre Ville (Terrain Dom Bosco)	
Salle de judo Domaine Paillade-Grosses réparations (électricité, douches)	

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS DE MONTPELLIER



PROGRESSION des INVESTISSEMENTS SPORTIFS



ENTREPRISE DE BÂTIMENT

• Maçonnerie
• Béton Armé
Jean BOUZAT

699, Rue de Font-Couverte
MONTPELLIER
Tél. 42.62.40

E. M. C. O.

EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

RECUPERATION
VIEUX PAPIERS et CARTONS

Z.I. Mas St-Pierre 34000 MONTPELLIER
Tél. 58.10.28

L'AUTOBUS - BUREAU DANS VOTRE QUARTIER

LUNDI
9h-12h : LA PAILLADE (Tritons-Groupé Scolaire les Tours)
14h-17h : CELLENEUVE (sur l'Esplanade)

MARDI
9h-12h : ABATTOIRS (sur la place)
14h-17h : PLAN DES QUATRE SEIGNEURS (sur la place)

MERCREDI
9h-12h : FIGUEROLLES (H.L.M. Foyer du 3e age)
14h-17h : CEVENNES (Face au Supermarché SUMA)

JEUDI
9h-12h : Brd PEDRO DE LUNA (Face à l'école)
14h-17h : CITE ST MARTIN (face à l'église)

VENDREDI
9h-12h : AIGULONGUE (square H.L.M.)
14h-17h : POMPIGNANE (Ecole Painlevé)



«LOU CLAPAS» A UN AN

Mis en service en novembre 77, LOU CLAPAS dépasse un an après le cap des 8000 usagers : c'est une victoire pour cette nouvelle formule du service municipal mobile. Profitez en !

**Le Conseil Municipal
vote la Régie
des Pompes Funèbres**

Dans sa séance du vendredi 10 novembre, le Conseil Municipal a mis fin au monopole de la Société Roblot sur la ville de Montpellier en votant la régie municipale des Pompes Funèbres, sur rapport de Monsieur Gilbert Roseau, Adjoint au Maire. Nous remercions compte plus complètement de cette décision dans le numéro de Décembre.

L'EAU, MOTEUR INDISPENSABLE DE L'ECONOMIE REGIONALE

On n'insistera jamais assez sur le rôle fondamental de l'eau dans la progression de l'économie régionale. Sans une eau abondante et à un prix raisonnable, aucun développement agricole, industriel ou touristique n'est possible. L'Etat l'a bien compris puisqu'en 1956, pour relancer l'économie défailante de la région, il créait la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc et lui confiait entre autres la lourde charge de réaliser les aménagements hydrauliques nécessaires pour apporter et distribuer l'eau qui faisait cruellement défaut au Languedoc.

En quelques années, la Compagnie réalisait l'ossature de ce système hydraulique :

- Un ouvrage de prise d'eau sur le Rhône conçu pour dériver 75 m³ / sec soit 270 000 m³ à l'heure, suivi d'un canal de dérivation de 12 km de longueur.
- Une station de pompage de 40 000 CV qui relevait de 20 m environ la totalité du débit dérivé, et qui assurait en même temps l'irrigation du Plateau des Costières du Gard.
- Un canal principal de 60 km de longueur qui, dès 1964, amenait l'eau à proximité de MAUGUIO.
- Deux grands barrages-réservoirs d'une capacité totale de 150 millions de m³.
- Plus de vingt stations de pompage dont la dernière, par un système de conduites d'une dizaine de kilomètres, permettait d'alimenter en eau l'usine de production d'eau potable de MONTPELLIER.

A MONTPELLIER ceci a permis, dès 1964, de pallier les insuffisances de la source du Lez, et de supprimer les restrictions dans la distribution d'eau potable qui étaient de plus en plus difficilement supportées par la population, et qui compromettaient le développement de la Ville. Le débit de pointe fourni par les installations de la Compagnie, qui était de 17 000 m³ par jour, a été ensuite porté progressivement à plus de 40 000 m³ par jour, au cœur de l'été, soit plus de la moitié du débit nécessaire à l'époque pour alimenter la Ville en eau potable. On imagine ce qu'eût été la situation sans cet apport considérable qui a permis à MONTPELLIER de connaître un développement démographique et économique extrêmement rapide.

L'eau brute est traitée dans une usine située à PORTALY, de conception moderne, qui comporte en particulier une épuration à l'ozone, dont l'efficacité est bien connue. Remarquablement exploitée par les Services Techniques de la Ville, cette usine fournit une eau d'excellente qualité, et relativement peu coûteuse. Le volume journalier amené à PORTALY pourrait sans difficultés être doublé, au prix de travaux peu coûteux. Simultanément, la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc équipait la région d'un vaste réseau d'irrigation, qui couvre actuellement 80 000 ha, donnant ainsi à l'agriculture régionale un essor remarquable. Elle réalisait en outre les adductions et des usines de production d'eau potable partout où son intervention était sollicitée par les Collectivités Publiques. Le littoral du Languedoc, en particulier, est alimenté en partie ou en totalité par ses soins. On peut citer les Unités Touristiques de PORT CAMARGUE, de la GRANDE MOTTE, de GRISSAN et de LEUCATE, ainsi que la Ville de PORT LA NOUVELLE. Elle alimente également en eau potable la Ville de NIMES et une trentaine de Communes dans le Gard, l'Hérault et l'Aude. Enfin, un nombre important d'industries, petites, moyennes ou grosses, dont la raffinerie de FRONTIGNAN, diverses conserveries ou installations de conditionnement de fruits et légumes, etc ..., ont pu se créer ou se développer grâce à l'apport de l'eau du Rhône.

En apportant l'eau indispensable, on a infusé un sang nouveau à l'économie de la région, et en particulier à sa capitale régionale, MONTPELLIER, qui a pu connaître de ce fait au cours de ces dernières années une expansion sans précédent.

LE CREDIT MUNICIPAL
vous rappelle que vous pouvez obtenir rapidement

- des prêts sur tous dépôts : sur gages tels que bijoux, argenterie, pierres précieuses, petits appareils ménagers, appareils photo, radio, télévision etc ...
- des prêts sur traitements et salaires : aux fonctionnaires de l'Etat, collectivités, entreprises nationales, militaires etc ...

RENSEIGNEZ - VOUS
MONTPELLIER, 9, Rue d'Alger
Tél. : 92.62.25

Constans
FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien

BUREAUX & ENTREPÔTS :
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42.96.73

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km, route d'Arles,
30320 Caissargues
Tél. : (66) 84-23-35

Société Occitane de Carrelages

25, rue Henri-René
34 Montpellier
Tél. : (67) 92-94-58

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval
34000 MIREVAL

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des J. Caro
Les Tours de St-Roch 11, 83
34000 MONTPELLIER

Tél. : 58.63.20

la Meuse

130 avenue de palavas
montpellier

petite copropriété
de bon standing
prêts conventionnés

reste à la vente

3 F4 - 84 m² - 190.000 Frs.
1 F3 - 75 m² - 170.000 Frs.

REALISATION : J.P. JEANLAURENT
SOCIETE PRIM
757, Av. Villeneuve d'Angoulême
MONTPELLIER
TEL. 42.46.66

Fédération Nationale des
Promoteurs Constructeurs

Culture

L'OPERA MUNICIPAL MONTPELLIERAIN LE PHARE DE LA VIE CULTURELLE

Le Théâtre municipal de Montpellier est un des plus beaux maillons de cette chaîne d'irremplaçables théâtres que construiront un Second Empire promoteur et une troisième République dont la jeunesse fut promotrice. Sa façade, familière aux Montpelliérains est une des images symboliques de notre ville. Il faut que chacun mesure la chance que représente la présence, dans le patrimoine architectural de la cité, d'un élément aussi prestigieux. Certains esprits superficiels et brouillons dénoncent parfois les ors et les velours du théâtre à l'italienne, et ils déguisent sous un progressisme verbal un vandalisme inacceptable. Etre révolutionnaire, c'est ouvrir Versailles à tous et non le faire sauter. Mais il est une autre forme de vandalisme plus feutrée et plus hypocrite, qui consiste à ne pas entretenir le bâtiment. Les parties non visibles du public, négligées trop longtemps, se trouvent dans un état inquiétant et les services techniques étudient les con-

de sa nécessaire réfection. Les salles qui servaient aux choristes, aux musiciens, au corps de ballet, offre le spectacle de l'abandon. Le retard accumulé en ce qui concerne l'entretien est tel que nous devons dégager des urgences prioritaires. Au cours de l'été 1977, nous avons procédé à la réfection de la fresque qui décore le dôme de la grande salle. Pour répondre aux exigences de la commission de sécurité, nous venons, à la veille de la saison 1978-1979, de rénover l'implantation des fauteuils, ce qui fait perdre une certaine de places, mais améliorera, en même temps que la sécurité, le confort des spectateurs. Dans un proche avenir, nous entreprendrons, dans le cadre d'un plan triennal, une réfection complète de l'édifice, et une amélioration de la fosse d'orchestre, qui devra retrouver sa dimension et sa forme originales. Mais le théâtre, c'est plus qu'un bâtiment, c'est une institution vivante. Après dix huit mois de ges-

tion et de réflexion, la municipalité a pris la décision de reprendre la totalité des activités théâtrales en régie directe et de confier sa direction à un homme d'expérience, qui a fait ailleurs ses preuves, Monsieur Raymond Duffaud. parce qu'il faut mettre fin au désert musical de la région languedocienne, nous avons créé un poste de Directeur de la Musique, confié à Maître Louis Bertholon, qui aura la lourde tâche de faire naître un véritable orchestre. Le théâtre vit à un rythme plus intense. Lors de la saison écoulée le rideau s'est levé une centaine de fois, ce qui représente un effort considérable et trop méconnu pour le personnel de scène dont les effectifs devront être étoffés.

De simple lieu d'accueil pour un soir de spectacles rodés et consacrés ailleurs, le théâtre a commencé de devenir un foyer de création. Dans le hall, nous avons commencé de présenter des expositions, qui ont rencontré un accueil favorable et nous sommes

décités à continuer cette politique d'animation. L'accueil du public devra être amélioré, et pour commencer nous devons nous doter d'un service de location digne de ce nom. Pour mener à bien cette tâche, il faudra certes de l'argent, mais plus encore de l'imagination et de la volonté. Les orientations du budget témoignent de la volonté du conseil municipal de ne pas oublier le denier de la culture. Les hommes qui ont désor-

mais la responsabilité de cette maison ont montré ailleurs qu'ils avaient l'esprit d'entreprise et Montpellier, avec son immense retard en matière de politique culturelle, leur offre un champ d'expérience qui est à la fois à la mesure de leurs ambitions et à la mesure de nos espérances.

Paul JOUFFROY
Adjoint
aux Affaires Culturelles

THEATRE MUNICIPAL

NOVEMBRE

SAMEDI 4 - 20h.30.
Groupe lyrique P.T.T.
La Fille du Tambour Major

MERCREDI 8 - JEUDI 9 - 21H.00
Maitre PUNTILA et son valet MATTI de Brecht. Mise en scène de G. Lavaudant

VENDREDI 10 - 21H.00
KARSENTY : Peau de Vache avec Sophie Desmaretz

LUNDI 13- MARDI 14 - 21H.00
Serge Lama

MERCREDI 15 - 21H.00
Santos-Cacerès - Guitares

VENDREDI 17 - 21H.00
Orchestre Symphonique de Berlin (R.D.A.) sous la direction de Günter Herbig

MARDI 21 - 21H.00
Soirée France-URSS avec la venue de la troupe officielle de la République Socialiste d'Arménie.

JEUDI 23 - 21H.00
KARSENTY : le Barbier de Séville, de Beaumarchais par la comédie Française

SAMEDI 25 - 21H.00
IX^e Symphonie, de Beethoven
Orféon Pamplonès (120 exécutants)
Orchestre Municipal du théâtre d'Avignon sous la direction d'Yvon Leenart avec Christiane Eda Pierre, Michèle Vilma, Jean Dupouy, Georg Pappas.

LUNDI 27 - 21H.00
Charles Dumont

MARDI 28 - 21H.00
To Chadell

MERCREDI 29 - Matinée 14H.30 - La Flûte Enchantée, de Mozart
Soirée 21H.00 Le Barbier de Séville, de Rossini

DECEMBRE

MARDI 5 - 21H.00
François Duchable
Piano

MERCREDI 6 - 21H.00
Marie Paule Belle

VENDREDI 8 - 21H.00
KARSENTY : Le neveu de Rameau avec Michel Bouquet - Teddy Bilis.

MARDI 12-JEUDI 14-VENDREDI 15-SAMEDI 16- 21H.00
MERE COURAGE de Brecht, par les Tréteaux du Midi

MERCREDI 13 - 21H.00
Yury Boukoff piano

JEUDI 28 - VENDREDI 29 - 21H.00
Vienne Chante et danse avec Marcel Merkès et Paulette Merval- Production du théâtre d'Avignon.

Monsieur DUFFAUD, NOUVEAU DIRECTEUR DU THEATRE.



En venant à MONTPELLIER, quels sont vos objectifs ?

Je pense que l'objectif principal est simple et clair. Il s'agit de redonner la vie qui doit être la sienne au Théâtre de MONTPELLIER qui est un magnifique outil de travail. Il faudra pour cela travailler sur trois éléments, technique, administratif et artistique. Sur le plan technique il faut utiliser au maximum les possibilités de la présence simultanée de deux salles et procéder à des rénovations qui feront de notre Théâtre un Théâtre de son temps. Je ne citerais que quelques points :

acquisition d'un jeu d'orgues, installation d'un circuit de télévision intérieure pour faciliter les répétitions, amélioration de la capacité des projecteurs, mise en place d'un jeu de rideaux de scène, agrandissement de la fosse d'orchestre, etc... Ces innovations doivent s'accompagner d'une augmentation des effectifs du personnel technique qui sont déjà très insuffisants pour la programmation actuelle. Le nombre des machinistes doit pouvoir passer rapidement de 5 à 12, le nombre d'électriciens permanents de 3 à 6. Il est nécessaire d'avoir un Directeur de la scène et des services techniques ainsi qu'un régisseur général. Sur le plan administratif la mise en place de la Régie Municipale doit fournir une structure susceptible d'améliorer la marche administra-

tive et la qualité d'accueil du théâtre.

Un personnel spécifique tant en matière comptable qu'en relations publiques doit être envisagé ainsi qu'une amélioration du système de location. Je verrais d'un très bon oeil la création d'une publication du style «cahiers du Théâtre» qui permettrait une complète information sur les programmes. En matière artistique le critère que nous retiendrons est un critère de qualité. Pour illustrer ce thème je prendrais l'exemple de la création d'un orchestre à MONTPELLIER. Un concours sur le plan national sera organisé.

La saison musicale qui sera placée sous la responsabilité de M. BERTOLLON se doublera d'une saison lyrique rendue possible par la création d'un cadre de chœur et de ballet. Le chœur devrait se composer de 32 choristes professionnels et le corps de ballet de 16 à 20 éléments également professionnels. Nous envisageons de créer une structure régionale entre AVIGNON et MONTPELLIER qui donnerait enfin vie au projet envisagé il y a une dizaine d'années par M. LANDOWSKI et qui n'avait pu à l'époque se réaliser. Cela nous permettrait d'avoir une activité d'été. Cette mise en commun donnera enfin la possibilité de donner dans notre région de grands ballets classiques comme le Lac des Cygnes ou Gisèle par exemple.

de 127.000 F à 300.900 F
12 modèles de maisons étudiées et réalisées par la
SACLAR - MAICOS
25 ans d'expérience, 9500 logements livrés, c'est ça la garantie SACLAR
MONTPELLIER - PAVILLON TÉMOIN
R.N 113, route de Nîmes, LE CRES - Tél : 70.23.10
Renseignements et visite

Pour une documentation gratuite :
SACLAR 1 bis place des Alliés -
BEZIERS
NOM PRENOM
ADRESSE

CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT
Passage Lonjon - Tél.66.09.76

Vous qui cherchez un logement
• en accession
• en location
CONSULTEZ - NOUS
• Sur vos droits (aide personnalisée au logement) (garantie dans les contrats)
• Sur les logements disponibles à MONTPELLIER et sa région

AVANT DE VOUS ENGAGER
Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat et la Ville de MONTPELLIER est à votre service
Ses conseillers vous renseigneront
GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

SOCIETE CHIMIQUE DE LA ROUTE

TRAVAUX ROUTIERS - AERODROMES LIANTS & PRODUITS SPECIAUX TAPIPRENE - TAPISABLE V.R.D. - SOLS INDUSTRIELS

REGION LANGUEDOC - PROVENCE

Centre de NIMES - Route de Beaucaire - B.P.3002
3002 NIMES - Tél.(66)84.76.60

TENTES - STORES
volets roulants
menuiserie Alu
grilles de protection

22, rue des Orchidées (près Clémenceau)
34000 MONTPELLIER - Tél.92.08.51

L'informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre, 6 autres terminaux permettent aux Mairies de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat-civil (tables des naissances, mariages et décès) ;
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques) ;
- Voirie (facturation, état des recettes) ;
- Logement (quitance, décompte des charges, suivi des encaissements) ;
- Paie du personnel ;
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal ;
- Elections (listes électorales, tirages, cartes d'électeurs) ;
- Hygiène (fichier vaccinations, relances parents) ;
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale) ;
- Autres mairies (comptabilité, paie du personnel, quitancement).

IBM Usine de Montpellier
La Pompiagne

P. MOURET
le bon pain d'autrefois

5, Rue Delmas
MONTPELLIER
(67 92.76.30

GPG photo ciné labo 1

10, Bd. Jeu de Paume. Tél. (67) 58.64.77

...c'est une surface de 400 m², consacrée à la photo, au cinéma, au labo, avec le meilleur dans chaque catégorie. Professionnels et amateurs avertis connaissent bien ce magasin, où ils savent trouver tout ce dont ils ont besoin aussi bien en matériel qu'en produits labo. Un laboratoire de démonstration fonctionne également dans ce magasin.

GPG photo ciné labo 2

12, Bd. Ledru-Rollin. Tél. (67) 92.96.67

...c'est le petit frère de GPG 1, plus particulièrement adapté à l'amateur : développement et tirages de photos, pellicules, appareils et petit matériel photo et cinéma, c'est ce qu'on trouve dans ce magasin.

GPG photo ciné labo 3

3, Passage Bruyas (sortie Gaumont). Tél. (67) 72.38.63

...c'est le dernier né ! Tout récent et déjà plein d'ambition, il ne désemplit pas depuis son ouverture. Au cœur de la ville, tout contre la Comédie, on y retrouve l'accueil et les conseils qui font la réputation de GPG, et un grand choix de matériel photo/cinéma, pour tous les goûts et toutes les bourses.

GPG 1-2-3
la plus grande surface photo/cinéma/labo de la région.

Pompe à Chaleur
Chauffage solaire
Contrats entretien
Dépannages rapides
Véhicules d'intervention guidés par radio-téléphone

Eau
Gaz
Chauffage
Climatisation
Plomberie

Entreprise B. Bruno
Siège et Bureau :
1247, avenue de la Pompiagne
34000 Montpellier
Tél : 72-18-48

Entreprise JEAN GENIN

BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Junéal
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-96-55

Dugier

19, Rue de la Saunerie
MONTPELLIER

Fabrique ses délicieux chocolats
Sélectionne les meilleurs marrons glacés et fruits confits
Personnalise ses présentations

Votre pâtissier
mais aussi
votre confiseur

MATERIEL POUR PARCS
ET JARDINS
MOTOCULTEURS
TRONCONEUSES
DEBRUSSAILLEUSES
TONDEUSES A GAZON
MOTO-POMPES
SERVICE APRES-VENTE

PHILIPPE GALLOY

5, rue Frédéric Peysson
MONTPELLIER
Tél. 58.73.05

«GARDAREM LO LARZAC»

Montpelliérains et Montpelliéraines solidaires des paysans du LARZAC.

Du 11 au 14 Octobre, une quinzaine de montpelliérains et montpelliéraines ont effectués un jeûne de quatre jours, dans une salle prêtée par la municipalité de Montpellier, en relais avec la même action de protestation des paysans du Larzac à RODEZ. Cette action reprise en d'autres villes de notre région et de toute la France est une des formes de riposte à la décision des pouvoirs publics de mener jusqu'au bout le projet d'extension du Camp du Larzac.

- alors que depuis 8 ans, toutes les organisations agricoles, syndicales, politique représentant toute la population du département de l'Aveyron s'opposent à ces projet.

- alors qu'en cette période de chômage, le projet conduit à retirer à une centaine de familles les moyens de vivre par l'exploitation de leurs ter-

res, les obligeant à l'exode et entraînant la liquidation de l'économie du Sud Aveyron.

- alors que l'utilité du camp lui-même est contestée quant à son efficacité militaire par des officiers généraux c'est un exemple de la manière avec laquelle le pouvoir traite aujourd'hui citoyens et travailleurs, qu'ils soient employés et ouvriers, commerçants ou viticulteurs, en bradant aujourd'hui des pans entiers de notre économie, au profit de ceux qui ont argent et pouvoir de décisions.

Le comité Larzac a reçu l'appui de la municipalité de gauche, d'Organisations syndicales et de nombreuses associations, des Eglises, dans son action d'information et de solidarité avec les paysans. Grâce à tous ceux et celles de Montpellier qui participent à cette résistance, Gardons le Larzac !

Le Comité LARZAC :
Jean Seiler, Ingrid Augot
Guy Guyot



Soutien du conseil municipal de Montpellier aux paysans du Larzac.

Le samedi 28 octobre, le conseil municipal s'était associé à la manifestation en faveur des paysans du Larzac. On reconnaît dans la foule, au sein de la délégation municipale, P. Peraldi, adjoint, A. Vezhinet, conseiller, et de dos, E. Granier, conseiller.

MOTION FINALE DE LA JOURNEE D'ACTION DU 28 OCTOBRE

Comme les agriculteurs du Larzac, les viticulteurs du Languedoc, les travailleurs de la région et tous ses habitants luttent pour le droit de vivre, travailler et décider du pays. Depuis huit ans, les paysans du Larzac résistent avec opiniâtreté pour garder leurs maisons et rester sur leurs terres. Ils s'opposent à un projet qui, dans une période de chômage, conduirait à retirer à plusieurs

dizaines de familles leur moyen de vivre et à les forcer à l'exode. Ce projet menace gravement l'économie du Sud Aveyron et amènerait la destruction des richesses écologiques du Causse.

Nous sommes résolus à soutenir la cause des paysans du Larzac, fermement et obstinément, pour obtenir l'abandon du projet d'extension du camp militaire.

Au terme de notre journée d'action, nous demandons à Monsieur le préfet de l'Herault, Préfet de la région du Languedoc-Roussillon de bien vouloir transmettre au Gouvernement de la République l'expression de notre détermination.

Pour les trente organisations réunies dans le collectif «Gardarem lo Larzac».

VOEU MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Montpellier, constate à l'occasion des arrêtés de cessibilité pris par les pouvoirs publics pour deux communes concernées par le projet d'extension du camp de Larzac, qu'une fois de plus, les représentants de la population ont été mis devant le fait accompli.

Comme tous les travailleurs aujourd'hui en chômage, comme les viticulteurs dont la situation économique est à

court terme menacée, les paysans du Larzac sont aujourd'hui victimes des décisions prises en haut lieu par le Pouvoir. Le Conseil Municipal élève la plus vive protestation contre ces méthodes arbitraires et se déclare solidaire des paysans qui veulent, avec leurs organisations syndicales et professionnelles, s'opposer à l'expropriation de leur outil de travail et de leur moyen de vivre au pays.

A. SARIVIERE

Horticulteur - Fleuriste et Paysagiste
18, rue de la Bandido
Avenue Maréchal-Leclerc
MONTPELLIER
Tél : 92-15-01

Société Nouvelle des Ets J. NOUEN

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE TRANSFORMATION
1348, avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-47-82 et 58-52-79

Ets COURROUX

FROID COMMERCIAL

- Meuble et Vitrine Frigo
- Chambre Froide
- Cuisines Professionnelles



Tél : 79.66.45
34170 CASTELNAU - LE - LEZ

SDCEA

EAU ET ASSAINISSEMENT

Entreprise de travaux publics et privés
Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Agence Régionale : Avenue du Mas d'Argelliers
Montpellier - Téléphone : 92.12.86